

Changer de vitesse : Progrès de la finance durable au Canada

Septembre 2021

AUTEURS

Sean Cleary

Président du conseil, Institut de la finance durable,
Professeur, Smith School of Business, Université Queen's
sean.cleary@queensu.ca

Andrew Hakes

Associé de recherche principal, Institut de la finance durable
andrew.hakes@queensu.ca

Avant-propos

Andy Chisholm

**MEMBRE DU GROUPE D'EXPERTS SUR LA FINANCE DURABLE;
MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, BANQUE ROYALE DU CANADA**

Nous atteignons un point d'inflexion en matière de finance durable. Non seulement la finance durable est-elle essentielle pour assurer que les marchés affectent les capitaux conformément aux objectifs climatiques mondiaux, elle est aussi en voie de s'imposer en tant qu'enjeu lié à la compétitivité des entreprises et des pays. Des milliers de milliards de dollars d'investissements seront nécessaires pour arrimer les secteurs d'activité à des trajectoires viables vers la cible zéro émission nette d'ici à 2050. Les occasions seront légion. Le concours du secteur public est indispensable, mais seuls les marchés privés disposent de la capacité d'effectuer les investissements nécessaires. Les administrations publiques, les entreprises et le secteur des services financiers sont appelés à établir des stratégies et des plans carboneutres afin de communiquer une vision et d'exercer une supervision à l'égard des risques et des occasions associés au développement durable et d'exécuter en conséquence. La finance durable propose un grand nombre des outils fondés sur le marché qui sont nécessaires pour que cette vision se matérialise.

Lorsque mes collègues et moi-même avons adhéré au [Groupe d'experts sur la finance durable du Canada](#), notre message a mis l'accent sur la nécessité d'établir une feuille de route stratégique pour intégrer le développement durable dans les politiques et les normes du système financier, renforcer la collaboration entre les secteurs public et privé et faire croître les investissements dans la transition sectorielle afin de rehausser la compétitivité du Canada. Il paraissait urgent de déployer des efforts pour parvenir à une situation dans laquelle les principes de la finance durable seraient intégrés dans tout le secteur financier et appliqués au processus décisionnel courant et dans laquelle la finance serait implicitement durable. Nous espérons que le rapport devienne durablement une feuille de route qui baliserait un changement constructif.

Depuis, la quasi-totalité des analyses pertinentes pointent dans la même direction, ce qui ne fait qu'amplifier l'urgence et l'ampleur des efforts à consentir. Des investisseurs de tous les horizons prennent de plus en plus l'initiative d'évaluer nos interventions visant à relever le défi climatique, affectant des capitaux en conséquence; ces mesures ont d'importantes retombées économiques au Canada. La pandémie n'a fait qu'accroître l'importance des aspects sociaux du développement durable, suscitant notamment un appel sociétal clair à atténuer les changements climatiques et à s'y adapter. Des sujets tels que l'adaptation et la résilience, des solutions capitalistiques fondées sur la nature, des structures financières pour protéger les écosystèmes, la participation des Autochtones, les marchés de compensation du carbone et d'autres encore ont été ajoutés à la liste des mesures à prendre impérativement.

C'est pourquoi je salue la responsabilisation dont fait preuve l'Institut de la finance durable (IFD) à l'égard des progrès accomplis dans ce domaine au Canada. Le rapport de l'IFD dresse l'inventaire des réalisations et des projets en devenir depuis que les [recommandations du Groupe d'experts](#) ont été rendues publiques il y a deux ans. Ce document est à la fois opportun et nécessaire. Le message central du rapport de l'IFD est que nous pouvons et devons faire mieux, que le temps presse et que le Canada doit passer à la vitesse supérieure pour se doter d'une économie concurrentielle et durable, qui répond à la nécessité d'opérer une transition inclusive et rapide vers la carboneutralité. Cette analyse ne fait aucun constat surprenant : c'est un autre coup de semonce destiné aux secteurs public et privé pour leur rappeler qu'il est crucial de passer promptement à l'action.

Je suis encouragé par nombre de progrès réalisés par le secteur privé. Des institutions financières de premier plan ont renforcé la divulgation et ont commencé à expérimenter l'analyse des risques et de scénarios. Les pratiques en matière d'investissement évoluent rapidement et substantiellement. Des cibles carboneutres sont fixées et des engagements en matière de financement sont pris. Des programmes de formation ont été mis sur pied pour enrichir les connaissances et renforcer les capacités. Des indications relatives aux questions juridiques et de gouvernance commencent à être communiquées. La disponibilité du capital de risque augmente. Abstraction faite de ces avancées et d'autres encore, il faut impérativement que le nombre des parties qui interviennent de manière concertée et que la portée, l'intensité, le degré d'ambition et la rapidité des efforts augmentent. Point important à retenir : sans surprise, pour que le système financier agisse rationnellement en se fondant sur des données, l'information et la divulgation sont essentielles, mais font encore défaut.

De nombreux progrès ont été accomplis dans le secteur public, répétons-le. Les politiques régissant la tarification du carbone ont été clarifiées. Les cibles de réduction des émissions ont été relevées et auront force exécutoire. Des organes consultatifs importants ont été institués et les organismes de réglementation ont commencé à interagir avec le secteur financier dans les domaines de la planification des risques et des scénarios. La planification et le financement des infrastructures progressent. Le financement de la rénovation des bâtiments s'élargit. Des mesures de soutien supplémentaires pour stimuler l'innovation dans les technologies propres ont été annoncées. Il faut néanmoins faire beaucoup plus, en collaboration avec le secteur privé, pour orienter les efforts, tracer des frontières, harmoniser la

réglementation et encourager la prise de mesures constructives. Il est grand temps que la clarification de l'obligation fiduciaire, l'encadrement de l'obligation de divulguer l'information liée au climat de même que l'accessibilité et la comparabilité des données financières pertinentes liées au climat, entre autres enjeux, progressent. Les efforts déployés à l'égard de ces éléments fondamentaux restent limités ou en sont à leurs balbutiements.

Il est toujours plus facile de rédiger un rapport que de mettre en œuvre des recommandations, mais il se peut que notre analyse collective des compromis à faire pour raffermir les interventions accuse encore une certaine myopie. Peut-être sous-estimons-nous, en raison de notre aversion pour le risque à court terme, le prix tant environnemental que commercial de l'inertie, qu'il faudra vraisemblablement payer plus tard. Dans le même ordre d'idées, les nouvelles perspectives de croissance seraient exagérément amoindries dans le climat actuel d'incertitude, quoique de nombreux commentateurs aient affirmé que la transition offrait « l'une des occasions commerciales les plus lucratives de notre temps ».

Tout bien considéré, je reste optimiste. Le Canada possède les atouts nécessaires pour exceller sur ce terrain : une expertise financière, le sens des affaires, un secteur public évolué et un esprit de collaboration unique. Toutes ces caractéristiques sont essentielles pour harmoniser les capitaux de manière à appuyer une transition opportune, commercialement réussie et juste au profit des Canadiens et du monde en général. Nous devons unir nos efforts pour investir dans notre réussite future en relevant avec résolution les défis environnementaux et sociaux propres à notre pays, ce qui rendra l'économie canadienne plus saine et plus résiliente.

Je pense que le rapport de l'IFD sera utile pour améliorer nos interventions en matière de finance durable. Je me réjouis à la perspective d'appuyer l'IFD dans ses activités de recherche, de sensibilisation, de collaboration et de mobilisation afin d'accélérer la mise en œuvre de solutions et de nous responsabiliser tous autant que nous sommes.

Remerciements

Une entreprise d'une telle ampleur n'aurait pas été possible sans l'apport de plusieurs personnes. Nous aimerions en premier lieu souligner la somme considérable de temps et de travail consentie dans le cadre de ce projet par les membres du Conseil consultatif (voir la pièce 2). De plus, nous remercions les 34 experts qui ont accepté de participer aux entretiens (voir la pièce 1) parce qu'ils ont fait des commentaires et ont exprimé des points de vue éclairants sur l'état actuel de la finance durable au Canada et ont cerné les principaux points à aborder d'urgence.

Il nous serait impossible de nommer chacun de ces collaborateurs, mais nous tenons à signaler les contributions importantes des personnes suivantes :

- Andrea Moffat, pour son aide précieuse du début à la fin de ce projet; Andrea nous a notamment aidés à réunir le Conseil consultatif, elle a pris part aux entretiens et à la logistique et a largement contribué à la rédaction du texte principal de notre rapport.
- Andy Chisholm, pour ses commentaires au cours des entretiens et l'excellent avant-propos de ce rapport, dont il est l'auteur.
- Barb Zvan et Tiff Macklem, membres fondateurs du Groupe d'experts sur la finance durable, pour leur apport inestimable à la finance durable et leurs observations au cours de la mise à jour du rapport.
- Les rédacteurs des différents encadrés qui émaillent le rapport, soit
 - Clean Energy Canada
 - L'Association pour l'investissement responsable (AIR Canada)
 - L'Accélérateur de transition
 - Efficacité énergétique Canada
 - Philip Duguay, Réseau Canada et L'Accélérateur de transition
 - Michael Thom, CFA Societies Canada, et Ian Robertson, Odlum Brown Ltd.
- Sara Alvarado et Maya Saryyeva, membres de l'équipe de l'Institut de la finance durable.
- Notre équipe des communications (y compris le personnel de conception et de mise en page), qui comprend le personnel de services de marketing et de communications de la Smith School of Business, de l'Université Queen's et d'Argyle Communications.

Donateurs fondateurs

- BMO
- CIBC
- RBC
- Banque Scotia
- Groupe Financier Banque TD

Partenaires

- The Ivey Foundation (dès l'inauguration)
- La fondation McConnell
- La Fondation McCall MacBain
- The Chisholm Thomson Family Foundation

Commanditaires fondateurs



Cette version en français a été produite grâce à l'appui et la générosité d'Addenda Capital <https://addendacapital.com/fr-ca/>.



Table des matières

Avant-propos	2
Remerciements	4
Résumé	6
Approche de recherche	6
Progrès accomplis à l'égard des recommandations du groupe d'experts	7
Principaux thèmes	8
Conclusions	9
A. Tour d'horizon	10
Pilier i : l'occasion	11
Pilier ii : les éléments fondamentaux à l'échelle du marché	14
Pilier iii : les produits et marchés financiers favorisant une croissance durable	19
B. Résumé des entretiens	30
Principaux enjeux et thèmes récurrents	31
Nécessité potentielle de centrer les moyens d'action sur le court terme	38
Principales occasions	43
Principaux risques et empêchements	51
Pièce 1	58
Pièce 2	59
Notes de fin	60

Résumé

Le Groupe d'experts sur la finance durable du Canada s'est réuni en 2018 pour examiner les occasions qui s'offrent au Canada et les défis à relever dans ce domaine¹. Le mandat du Groupe consistait notamment à collaborer avec le secteur privé et le gouvernement fédéral pour étudier les possibilités d'un leadership privé-public afin de promouvoir les occasions liées à la finance durable au Canada. Le Groupe a rendu public son rapport final en juin 2019, sous forme de 15 recommandations « visant à faire le lien entre les objectifs climatiques, les ambitions économiques et les impératifs d'investissement du Canada » (Rapport du Groupe d'experts, I). L'urgence d'établir des liens entre ces aspects n'a fait que s'intensifier au cours des deux dernières années, dans la foulée de la publication du plus récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), du relèvement des cibles canadiennes en matière de climat et de la priorité impérieuse que les secteurs publics et privés du monde entier accordent à la carboneutralité, aux plans qui s'y rapportent et aux stratégies d'adaptation. De plus, on observe une intensification des pressions exercées à l'échelle mondiale par le secteur de l'investissement en faveur de la gestion et de la divulgation des risques importants liés au climat.

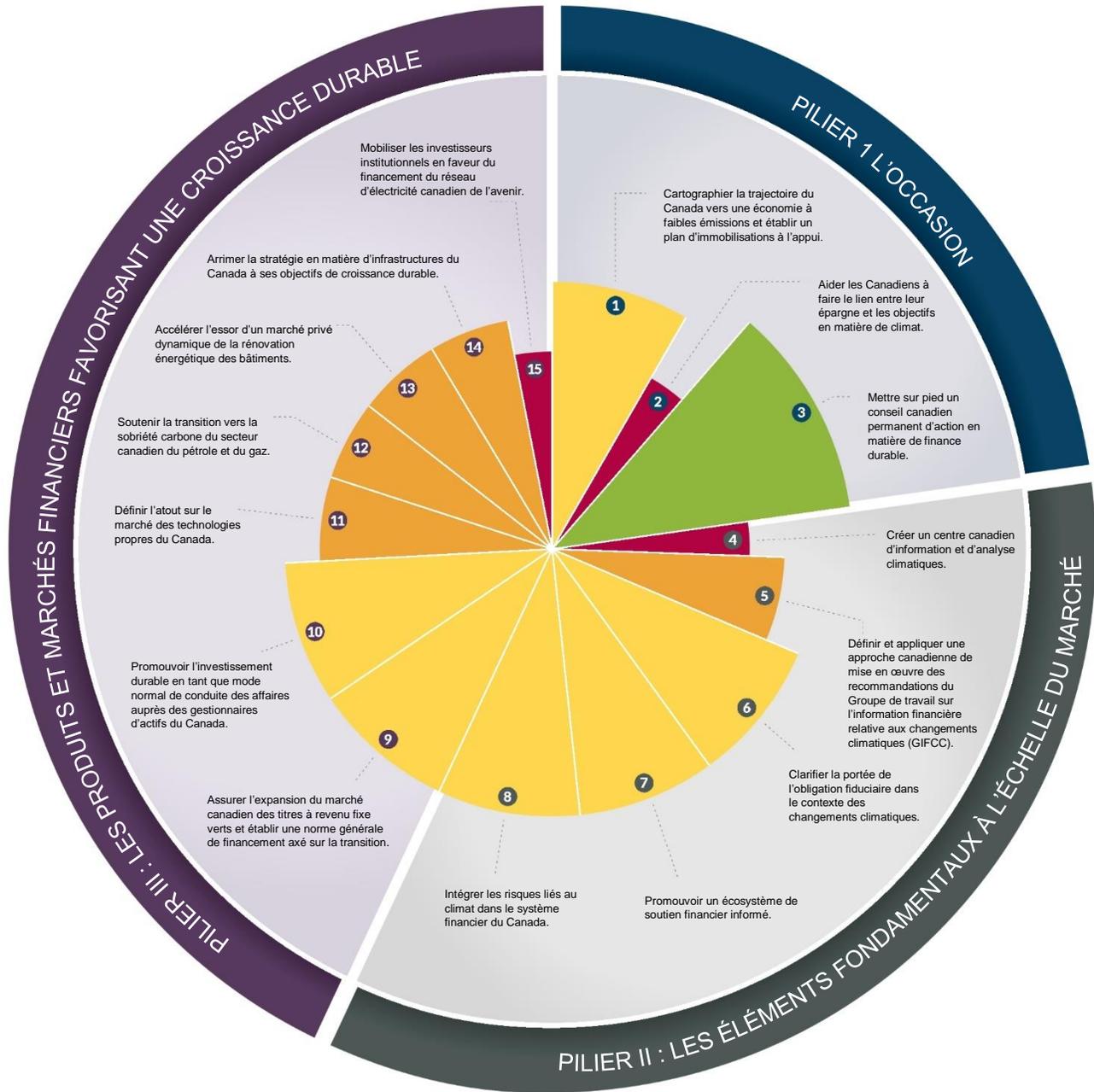
L'Institut de la finance durable (IFD) a entrepris une évaluation des progrès réalisés par le Canada à l'égard des recommandations du Groupe d'experts sur la finance durable et de la finance durable en général, et nous faisons ressortir les aspects pour lesquels il importe de prendre des moyens d'action supplémentaires et accélérés. Les recommandations du Groupe d'experts et les principaux enjeux relevés dans le processus d'évaluation sont étroitement liés. Cela témoigne du fait que le Groupe a vu juste dans la détermination des problématiques de la finance durable auxquelles le Canada fait face, ce qui est une bonne nouvelle. La mauvaise nouvelle, toutefois, c'est qu'en dépit de progrès considérables, un grand nombre d'enjeux cruciaux auxquels le Canada faisait face en 2019 et notés dans le rapport du Groupe figurent encore parmi ceux qui nous interpellent aujourd'hui.

APPROCHE DE RECHERCHE

Notre rapport présente d'abord une analyse approfondie des progrès accomplis dans la mise en œuvre des 15 recommandations, qui sert de tremplin pour évaluer de manière plus générale la situation actuelle de la finance durable au Canada. Dans un premier temps, nous brosons un tableau des mesures et des initiatives qui ont été prises au cours des deux dernières années à l'égard des recommandations. Nous complétons ce tour d'horizon par un compte rendu des entretiens auxquels ont participé 34 personnes, dont trois des quatre membres du Groupe d'experts. Le choix des experts a été dicté par la nécessité de réunir des points de vue différents sur les nombreux enjeux de la finance durable auxquels le Canada fait face aujourd'hui. Nous avons aussi constitué un conseil consultatif d'experts provenant du secteur des services financiers pour qu'il communique des points de vue et des conseils au sujet de la recherche et de l'analyse.

PROGRÈS ACCOMPLIS À L'ÉGARD DES RECOMMANDATIONS DU GROUPE D'EXPERTS

Le tableau ci-après résume notre évaluation des progrès réalisés en lien avec les 15 recommandations.



Progrès accomplis

- Importants** : Des moyens d'action énergiques et un élan plus dynamique ont donné des résultats tangibles.
- Modérés** : Quelques moyens d'action énergiques et un élan plus dynamique font croître la probabilité à court terme de résultats tangibles.
- Marginaux** : Des moyens d'action ont été adoptés ou sont en voie de l'être, mais le mouvement en faveur de résultats tangibles est lent.
- Minimaux** : Peu de moyens d'action ont été adoptés et/ou le mouvement en faveur de résultats tangibles est limité.

PRINCIPAUX THÈMES

Nous avons regroupé les résultats de notre tour d'horizon avec les commentaires recueillis au cours des entretiens pour cerner les principaux thèmes et les éléments à potentiel d'impact élevé qui sont décisifs pour les avancées du Canada en ce qui a trait à l'efficacité de la transition vers une économie durable et prospère. Nous traiterons brièvement de chacun de ces sept thèmes ci-après et nous invitons le lecteur à prendre connaissance du rapport complet pour obtenir un complément d'information :

- 1. Accélérer la prise de mesures et leur exécution.** Le Canada a commencé à s'attaquer à de nombreux éléments fondamentaux exposés dans les recommandations du Groupe d'experts, qui sont nécessaires pour accélérer l'avènement de la finance durable. Bien que la publication du rapport ne remonte qu'à deux ans et que nous soyons aux prises avec une pandémie depuis un an et demi, il est clair que les progrès sont trop lents et qu'il y a encore beaucoup à faire. Une exécution claire est impérative à court terme et l'appui et la participation d'institutions financières et d'experts contribuent à faire bouger les choses.
 - Le constat qui est revenu le plus fréquemment dans les entretiens est que l'Europe et le Royaume-Uni ont donné le ton aux pourparlers et aux interventions liés aux enjeux de la finance durable et que le Canada fait figure de retardataire. Nous en sommes réduits à faire du rattrapage et il devient évident que l'administration Biden va bouger très rapidement.
 - Les participants aux entretiens ont généralement convenu que le secteur privé de la finance bouge maintenant plus vite que le gouvernement et les organismes de réglementation canadiens. Le gouvernement doit établir le cadre de référence et les normes nécessaires pour que le secteur privé réagisse et pour attirer les investissements nécessaires à la transition. Les experts ont notamment cité des éléments fondamentaux tels que la divulgation et l'obligation fiduciaire. Les travaux d'analyse et de recherche portant sur la mise en œuvre de ces éléments sont disponibles et les gouvernements doivent agir maintenant pour énoncer ces normes et mettre en place les processus qui les feront évoluer au fil du temps.
- 2. Notre écosystème financier doit adhérer sans réserve au changement.** La nécessité de réorienter l'approche et les comportements du secteur de l'investissement et des institutions financières du Canada recueille de solides appuis. La finance durable n'est plus juste un impératif fonctionnel des sociétés : c'est maintenant aussi un impératif commercial. En font foi les nombreux commentaires portant sur plusieurs enjeux précis et interreliés, qui se répartissent entre les catégories ci-dessous des secteurs privé, public et public-privé bien qu'il y ait manifestement une relation entre les deux premières catégories.
 - Priorités du secteur privé**
 - a. Créer et mettre à profit des solutions de financement et des produits de placement innovateurs, soit l'occasion qui est revenue le plus fréquemment.
 - b. Mobiliser le public et miser sur la clientèle des investisseurs individuels pour qu'ils appuient la transition vers la carboneutralité.
 - c. Tabler sur la possibilité de faire participer les investisseurs.
 - Priorités du secteur public**
 - d. Rendre la divulgation obligatoire conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) de même qu'à celles du Sustainability Accounting Standards Board (SASB).
 - e. Clarifier la portée de l'obligation fiduciaire en droit et dans la pratique.
 - Priorités des secteurs public et privé**
 - f. Tirer parti de l'expertise du secteur financier canadien dans le domaine des infrastructures pour constituer un bassin de projets afin de financer la transition du Canada vers la carboneutralité.
 - g. Aborder les questions relatives aux données sur la finance durable.
 - h. Gérer les problèmes associés à l'étiquetage et à l'écoblanchiment des produits de placement.
 - i. Gérer les risques liés à la fuite de capitaux.
- 3. Des solutions expressément canadiennes sont nécessaires.** Nous devons établir des trajectoires de décarbonisation propres à chaque secteur et des scénarios de transition sous-tendus par des recherches dans le contexte canadien.¹ De plus, nous devons mettre au point les innovations et les mécanismes en matière de financement qui sont nécessaires pour la mise en œuvre. Soulignons que le soutien de la transition énergétique a été un impératif largement évoqué en tant que moyen d'action à court terme. Les risques liés à la transition du secteur pétrolier et gazier

¹ À titre d'exemple, voir : (1) L'Accélérateur de transition, « Trajectoires vers la carboneutralité », <https://transitionaccelerator.ca/trajec-toires-vers-la-carboneutralite/?lang=fr>; (2) Institut climatique du Canada, « Vers un Canada carboneutre ». <https://institutclimatique.ca/reports/vers-un-canada-carboneutre/>.

et l'importance d'assurer une transition équitable sont aussi revenus fréquemment. En rapport avec ce thème, les participants aux entretiens ont insisté sur l'importance d'établir une taxonomie canadienne du financement de la transition.

4. **La finance durable ne doit pas se limiter au climat.** Dans le sillage de la COVID-19 et compte tenu de la reconnaissance par le Canada de l'urgence de promouvoir la vérité et la réconciliation avec les peuples autochtones, les participants aux entretiens ont réclamé un dialogue sur la finance durable plus vaste, plus inclusif et sensible aux enjeux sociaux. Il est également important de tenir compte de la perte de biodiversité et de l'effondrement des écosystèmes qui, selon le Forum économique mondial, constitueront l'un des cinq principaux risques au cours des dix prochaines années.²
5. **La transition du Canada vers la carboneutralité requiert une approche et une trame narrative plus unifiées.** Les points de vue sur la finance durable et la transition du Canada vers la carboneutralité forment une mosaïque en grande partie disparate. Le concept proprement dit serait, de l'avis des participants aux entretiens, encore mal défini et compris. Par conséquent, il reste à déterminer quelles activités et mesures sont carboneutres; il est aussi plausible qu'elles diffèrent selon le secteur. Il importe que le Canada ait une voix et une perspective plus centralisées de même que des circuits de communication plus forts à l'échelle des secteurs public et privé. En corollaire, l'imprécision entourant l'orientation stratégique du Canada continue d'être un important motif de préoccupation pour les participants aux entretiens.
6. **L'atténuation du risque lié au climat est cruciale, mais nous devons accorder plus d'importance que maintenant à l'adaptation et à la résilience.** De nombreux participants ont souligné que la résilience et l'adaptation climatiques demeuraient des priorités dans un contexte où les répercussions des changements climatiques deviennent plus visibles. Compte tenu de l'augmentation du nombre et de l'intensité des incendies et des inondations partout au pays et de leurs conséquences pour les collectivités et les entreprises, ces enjeux représentent sans surprise une priorité absolue. De plus, des préoccupations ont été exprimées quant à l'accès à la réassurance parce que les grands réassureurs sont européens et subissent des pressions en faveur du délaissement des secteurs à fortes émissions de carbone.
7. **L'innovation dans le secteur des technologies propres et d'autres possibilités doivent recevoir un appui plus fort.** L'importance de tabler sur les possibilités offertes par les technologies propres de même que l'insuffisance des progrès réalisés à ce jour dans ce domaine ont été fréquemment mentionnées. Par exemple, les possibilités offertes au Canada par les technologies destinées à faciliter la transition pétrolière et gazière, comme l'hydrogène et le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC), ont été évoquées à maintes reprises. Le Canada doit aussi explorer d'autres possibilités « incontournables » : entreprendre la mise à l'échelle de la rénovation énergétique des bâtiments, devenir un chef de file mondial dans la production de matières utiles pour la transition (p. ex., des minéraux pour les batteries dans la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques) et l'exploitation de notre réseau d'électricité à faibles émissions de carbone en vue de son intégration interprovinciale et nord-sud sur les marchés américains de l'électricité. Enfin, les participants aux entretiens ont fait valoir que le Canada pouvait tirer parti de solutions naturelles et de l'exploitation des marchés du carbone à mesure qu'ils prendront de l'expansion.

CONCLUSIONS

La transition de l'économie canadienne vers un avenir durable et prospère relève à la fois du sprint et du marathon. Le présent rapport donne à penser que nous avons tardé à entrer dans la course, mais que nous réalisons des progrès : le Canada peut tirer parti de certaines ressources pour rattraper le temps perdu et se positionner favorablement à long terme. Le rapport du Groupe d'experts a dressé une feuille de route stratégique de la finance durable à l'intention des secteurs public et privé afin de promouvoir son essor et sa mise en œuvre. Il existe deux principaux moyens d'accélérer les progrès : adopter une approche plus unifiée et libérer le capital privé pour que son affectation soit de plus en plus envisagée sous l'angle de la finance durable.

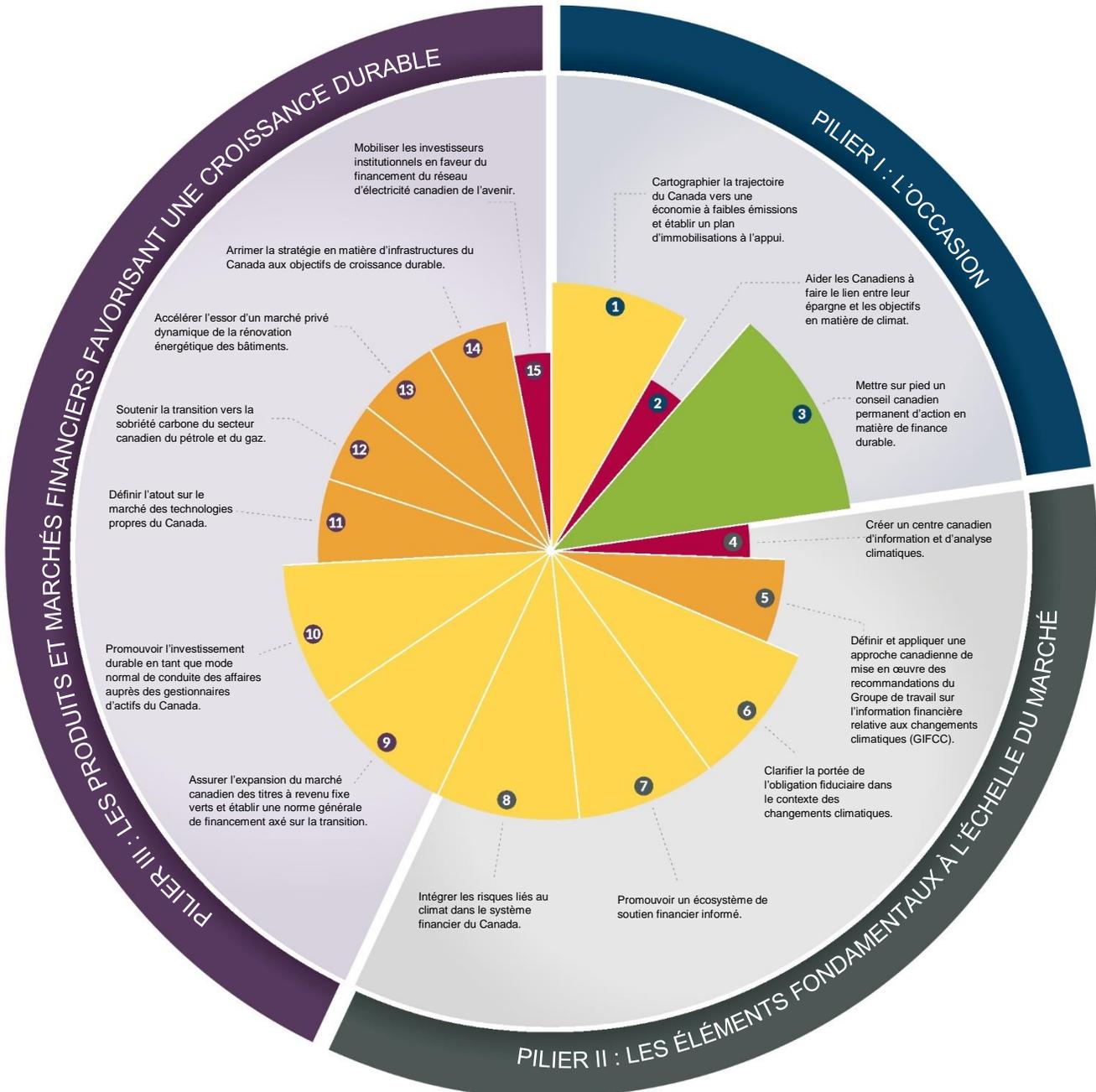
Comme le mouvement en faveur de la finance durable gagne en force à l'échelle mondiale, il faut d'urgence donner suite aux recommandations fondamentales relatives à l'obligation fiduciaire, à la divulgation, à la transparence et à l'utilisabilité des données et établir une taxonomie claire pour la transition. La concrétisation de ces éléments fondamentaux passe par une collaboration plus étroite, la mobilisation et un processus transparent visant à créer une vision cohérente pour les secteurs public et privé, à court et à long termes. La mise en place de ces fondements suscitera un climat de confiance et de clarté propice à la libération du capital privé et à l'innovation nécessaires pour soutenir la transition de l'industrie, la construction d'infrastructures et l'avènement de nouveaux secteurs d'activité et chaînes d'approvisionnement en vue d'une économie durable et carboneutre. La réussite est essentielle à la compétitivité du Canada.

² Voir : <https://www.weforum.org/reports/the-global-risks-report-2020>.

A. Tour d'horizon

Cette section traite des points saillants de notre évaluation des progrès accomplis à l'égard des 15 recommandations du Groupe d'experts sur la finance durable du Canada quant aux moyens d'action et aux initiatives qui ont été pris ou sont en cours. La figure 1 illustre l'état d'avancement de la mise en œuvre des diverses recommandations. Nous commentons ces conclusions ci-après — selon l'ordre des recommandations.

FIGURE 1



Progrès accomplis

- Importants** : Des moyens d'action énergiques et un élan plus dynamique ont donné des résultats tangibles.
- Modérés** : Quelques moyens d'action énergiques et un élan plus dynamique font croître la probabilité à court terme de résultats tangibles.
- Marginaux** : Des moyens d'action ont été adoptés ou sont en voie de l'être, mais le mouvement en faveur de résultats tangibles est lent.
- Minimaux** : Peu de moyens d'action ont été adoptés et/ou le mouvement en faveur de résultats tangibles est limité.



PILIER I : L'OCCASION

Recommandation 1 2 3

Définir le cheminement à long terme du Canada vers une économie à faibles émissions et respectueuse du climat, secteur par secteur, et élaborer un plan d'immobilisations.

PROGRÈS - MODÉRÉS

Il y a encore de la place pour la mise en œuvre et des résultats.



LA NÉCESSITÉ D'INTERVENIR EST TOUJOURS PRÉSENTE.



Privé
30 %



Public
70 %

COMMENTAIRES :

Des progrès très encourageants ont été réalisés à l'égard de la recommandation 1, mais il reste beaucoup à faire. Voici quelques-unes des étapes importantes qui ont été franchies en vue de l'établissement d'une feuille de route pour la transition du Canada :

- L'Institut de la finance durable (IFD) a rendu public son plan de mobilisation de capitaux en septembre 2020, présentant le programme d'immobilisations permettant d'atteindre la cible de 2030 du Canada².
- En décembre 2020, le gouvernement fédéral a annoncé que la tarification du carbone serait portée à 170 \$ la tonne d'ici à 2030³.
- Un projet de réglementation de la Norme sur les combustibles propres a été publié dans *La Gazette du Canada*, Partie I le 18 décembre 2020⁴.
- En février, l'Institut climatique du Canada a publié « Vers un Canada carboneutre », qui présente une analyse des différentes trajectoires possibles vers la carboneutralité au Canada⁵.
- Le 5 mars 2021, Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) a annoncé une ébauche de réglementation visant la création du système fédéral de crédits compensatoires pour les gaz à effets de serre (GES)⁶.
- Le 25 mars 2021, la Cour suprême du Canada a rendu un jugement selon lequel le régime fédéral de tarification du carbone actuel était constitutionnel⁷.
- Le 22 avril 2021, le Canada a annoncé des plans concernant le relèvement de sa cible de réduction des émissions pour abaisser celles-ci de 40 à 45 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 2005⁸.
- En juin 2021, le projet de loi C-12, *Loi sur la responsabilité en matière de carboneutralité*, a été approuvé par la Chambre des Communes et le Sénat et deviendra loi⁹.
- Dans le cadre du projet de loi C-12, le Groupe consultatif pour la carboneutralité a été institué en tant que groupe indépendant composé de 14 membres, ayant pour mandat de conseiller au ministre d'Environnement et Changement climatique, au premier ministre et au Cabinet des trajectoires vers la carboneutralité et des cibles intermédiaires.

Recommandation 1 2 3

Permettre aux Canadiens d'affecter leur épargne à des investissements respectueux du climat et offrir des incitatifs à le faire.

PROGRÈS - MINIMAUX

Un écart qu'il convient d'examiner de plus près



LA NÉCESSITÉ D'INTERVENIR EST TOUJOURS PRÉSENTE.



Privé
50 %



Public
50 %

COMMENTAIRES :

Il est intéressant de noter qu'au cours des entretiens, dont il est question à la section B, l'intervention nécessaire à court terme qui s'est classée au deuxième rang en importance a été la mise à contribution des investisseurs individuels. Cela fait ressortir l'importance de la recommandation 2. Nos commentaires relatifs à la recommandation 10 mettent en lumière une augmentation appréciable des actifs financiers gérés conformément aux principes de l'investissement responsable de même qu'une augmentation correspondante de l'offre de produits liés à l'investissement durable. Malheureusement, on constate un écart prononcé entre les progrès accomplis à l'égard des incitatifs à investir de manière responsable et la recommandation, mais certaines avancées sont actuellement réalisées relativement au point 2.2 :

- En octobre 2020, le groupe de travail sur les facteurs ESG de CFA Societies Canada a communiqué un formulaire de réponse au document de consultation relatif à l'établissement de normes d'information sur les facteurs ESG pour les produits de placement par le CFA Institute. L'exposé-sondage des normes a été émis en mai 2021 et la diffusion de la version définitive était prévue pour novembre 2021¹⁰.
- Le 7 octobre 2020, le Comité de normalisation des fonds d'investissement du Canada (CIFSC) a rendu public un projet de cadre d'identification des fonds responsables, assorti d'une période de commentaires de 60 jours. L'un des objectifs cités consiste à « s'arrimer dans toute la mesure du possible à la terminologie et au classement des stratégies d'IR que les CFA choisissent de promouvoir » [traduction libre]¹¹.
- Les organismes de réglementation des valeurs mobilières commencent aussi à intervenir dans le domaine de l'étiquetage des produits d'investissement ESG et se soucient de la protection des investisseurs¹².

Recommandation 1 2 3

Mettre sur pied un conseil canadien d'action en matière de finance durable, appuyé par un secrétariat interministériel, pour conseiller et aider le gouvernement du Canada à la mise en œuvre des recommandations.

PROGRÈS - IMPORTANTS

accomplis récemment



LA NÉCESSITÉ D'INTERVENIR EST TOUJOURS PRÉSENTE.



Privé
35 %



Public
65 %

COMMENTAIRES :

Les progrès liés à cette recommandation ont été lents, mais le Conseil d'action en matière de finance durable a récemment été créé; son action sera importante pour l'obtention de résultats à l'égard de nombreuses autres recommandations du Groupe d'experts.

- En décembre 2020, le gouvernement fédéral a annoncé un engagement de 7,3 millions de dollars sur trois ans pour que le ministère des Finances et ECCC créent un conseil canadien d'action en matière de finance durable, dont le mandat consistera à promouvoir un marché canadien de la finance durable qui fonctionnera bien¹³.
- Le Conseil a été fondé en juin 2021 et doté d'un mandat principal qui consiste « à formuler des recommandations sur l'infrastructure de marché essentielle nécessaire pour attirer et accroître la finance durable au Canada, y compris une meilleure évaluation et divulgation des risques et des possibilités en matière de climat, un meilleur accès aux données et aux analyses climatiques et des normes communes pour les investissements durables et à faibles émissions de carbone »¹⁴.



PILIER II : LES ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX À L'ÉCHELLE DU MARCHÉ

Recommandation **4** **5** **6** **7** **8**

Créer un centre canadien d'information et d'analyse climatiques (CCIAC) à titre de source faisant autorité en matière d'information et d'analyse des données sur le climat.

PROGRÈS - MINIMAUX

Il y a beaucoup à faire.



LA NÉCESSITÉ D'INTERVENIR EST TOUJOURS PRÉSENTE.



Privé
35 %



Public
65 %

COMMENTAIRES :

Les progrès accomplis en lien avec cette recommandation ont été limités. Cela est regrettable puisque les enjeux informationnels sont fréquemment abordés dans les discussions portant sur les obstacles à l'affectation de capitaux à des solutions de finance durable. Le Conseil a cependant mis sur pied un sous-comité pour étudier ce problème et proposer des solutions.

Nous tenons à rendre compte des activités ci-dessous, qui ont été menées en rapport avec cette recommandation :

- En juin 2019, le gouvernement du Canada a lancé [Donneesclimatiques.ca](https://donneesclimatiques.ca), un nouveau portail d'information sur le climat. Ce portail s'adresse aux utilisateurs tels que les professionnels de la santé publique, les ingénieurs et les urbanistes, qui ont besoin de données spécialisées sur les changements climatiques pour comprendre l'évolution du climat et s'y adapter¹⁵.
- En août 2020, l'Institut pour l'intelliProspérité a publié « Bridging the Transparency Gap in Sustainable Finance : Advancing the Business Case for the Canadian Centre for Climate Information and Analytics (C3IA) »¹⁶.
- L'Institut de la finance durable se consacre actuellement à la création d'un laboratoire d'analytique de données sur la finance et le climat.



Recommandation 4 5 6 7 8

Définir et appliquer une approche canadienne de mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (GTDFC).

PROGRÈS - MARGINAUX

Les progrès doivent accélérer.



LA NÉCESSITÉ D'INTERVENIR EST TOUJOURS PRÉSENTE.



Privé
30 %



Public
70 %

COMMENTAIRES :

Dans les entretiens, l'intervention nécessaire à court terme qui s'est classée au deuxième rang en importance consiste à rendre obligatoire la présentation de l'information recommandée par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC); 15 des personnes interrogées ont fait état de ce constat. Cela témoigne de l'importance de disposer d'une information sûre pour affecter les capitaux dans une optique durable. Des progrès ont été accomplis et il semble que nous allions dans la bonne direction, mais les progrès sont nettement trop lents sur ce front, en particulier par rapport aux efforts déployés à l'échelle internationale.

- En août 2021, le GIFCC avait recueilli l'appui de 94 instances au Canada, dont 59 institutions financières¹⁷.
- Selon Milani, en date de 2020, 42 % des émetteurs compris dans l'indice composé S&P/TSX ont déclaré qu'ils se conformaient aux recommandations du GIFCC, comparativement à 30 % en 2019¹⁸.
- Dans le cadre de la stratégie de reprise économique postpandémique du gouvernement fédéral, les entreprises bénéficiaires du crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE) ont dû s'engager à divulguer annuellement des informations liées au climat, conformément aux recommandations du GIFCC¹⁹.
- Le 25 novembre 2020, les chefs de la direction de huit des principales sociétés de gestion de placements des caisses de retraite canadiennes ont exceptionnellement émis une déclaration conjointe dans laquelle ils ont exprimé leur appui aux entreprises et aux investisseurs qui communiquent « une information cohérente et complète » sur les facteurs ESG en mettant à profit les cadres de référence du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et du GIFCC²⁰.
- Le budget de 2021 de l'Ontario renvoie à une recommandation du récent rapport du Groupe de travail indépendant sur la modernisation relative aux marchés financiers de l'Ontario, voulant que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) oblige les entreprises à produire des rapports ESG conformes à une part importante de l'approche adoptée par le GIFCC²¹.
- Dans son budget de 2021, le gouvernement fédéral a annoncé des plans de mobilisation des provinces et des territoires, dont l'objectif est que la production d'informations liées au climat, conformes aux recommandations du GIFCC, soit intégrée dans les pratiques en matière de divulgation périodique pour un large spectre de l'économie canadienne²².
- En juin 2021, les dix plus grandes caisses de retraite du Canada ont communiqué une déclaration d'appui à la Securities Exchange Commission (SEC) des États-Unis au sujet de la divulgation d'informations liées au climat, déclarant : « Nous recommandons d'aller au-delà d'une approche fondée sur des principes en tirant parti du cadre du GIFCC » [traduction libre]²³.
- Le 3 août 2021, l'Association canadienne des investisseurs obligataires (CBIA), qui représente plus de 50 membres gérant plus de 12 000 milliards de dollars de titres à revenu fixe sous gestion, a publié une déclaration relative à la divulgation ESG et aux obligations étiquetées durables. La CBIA demande que les entreprises rendent compte de l'information ESG pertinente qui s'apparente à l'information recommandée par le SASB et le GIFCC²⁴.



Recommandation 4 5 **6** 7 8

Clarifier la portée de l'obligation fiduciaire dans le contexte des changements climatiques.

PROGRÈS - MODÉRÉS

Les progrès ont été essentiellement attribuables au secteur privé et ont pris la forme d'avis juridiques.



LA NÉCESSITÉ D'INTERVENIR EST TOUJOURS PRÉSENTE.



Privé
10 %



Public
90 %

COMMENTAIRES :

Au cours des entretiens, la nécessité de clarifier la portée de l'obligation fiduciaire dans la pratique et en droit s'est classée ex aequo au deuxième rang des enjeux à court terme mentionnés par 12 participants. Cela montre qu'il est nécessaire que les responsables de l'affectation des capitaux et les autres intervenants reconnaissent l'importance des changements climatiques dans leurs activités et leurs décisions en la matière. Il n'y a pas eu d'améliorations importantes dans le domaine de la réglementation à l'égard de cette recommandation, mais le secteur privé, en particulier les institutions financières, en est venu à reconnaître la pertinence des changements climatiques dans le processus décisionnel. Des avis juridiques récents ont confirmé l'importance des changements climatiques pour les grandes sociétés et les caisses de retraite.

- Faisant écho à la recommandation 6 du Groupe d'experts, Sarra et Williams, des Canadiens membres de la Commonwealth Climate and Law Initiative, ont publié en 2019 des recommandations concernant tant les obligations fiduciaires que les exigences relatives à la divulgation²⁵.
- En juin 2020, Carol Hansell, de Hansell LLP, a publié un important avis juridique selon lequel les administrateurs canadiens doivent tenir compte des risques et des occasions liés aux changements climatiques pertinents pour les sociétés qu'ils administrent²⁶.
- L'Institut des administrateurs de sociétés (IAS) est l'hôte de Chapter Zero Canada, la section canadienne de la Climate Governance Initiative (initiative de gouvernance climatique, ou IGL) du Forum économique mondial²⁷. Le Forum a élaboré une série de principes de gouvernance climatique pour les administrateurs, qui sont énoncés dans son livre blanc *How to Set Up Effective Climate Governance in Corporate Boards: Principles and Questions*²⁸.
- En décembre 2020, L'Initiative canadienne de droit climatique a publié « Audit Committees and Effective Climate Governance: A Guide for Boards of Directors »²⁹.
- En ce qui concerne l'investissement institutionnel, le Sondage sur l'investissement responsable 2020 de RBC auprès de plus de 800 investisseurs à l'échelle mondiale a révélé que 63 % des participants canadiens au sondage avaient intégré les facteurs ESG parce qu'ils ont la conviction que cela représente un volet de leur obligation fiduciaire³⁰.
- Dans un avis juridique émis en mai 2021, Randy Bauslaugh, de McCarthy Tétrault LLP, a déclaré que les considérations liées aux changements climatiques relevaient carrément des obligations fiduciaires des caisses de retraite³¹. Pour tirer cette conclusion, le rapport s'est fondé sur l'interprétation de la loi dans son état actuel et admet que les changements climatiques représentent un aspect financier important.
- En juin 2021, la Commonwealth Climate and Law Initiative (CCLI) a publié un document intitulé « Primer on Climate Change: Directors' Duties and Disclosure Obligations »³².



Recommandation 4 5 6 7 8

Promouvoir un écosystème de soutien financier informé.

PROGRÈS - MODÉRÉS

Il est possible d'accélérer l'intégration et d'assurer l'adoption d'une approche concertée et collaborative.



LA NÉCESSITÉ D'INTERVENIR EST TOUJOURS PRÉSENTE.



Privé
70 %



Public
30 %

COMMENTAIRES :

Des progrès modérés ont été accomplis en ce qui concerne l'amélioration des connaissances et la compréhension des enjeux de la finance durable, mais il est possible de pousser davantage les efforts en ce sens. Voici quelques-uns des efforts importants qui ont été déployés :

- Plusieurs organisations à l'échelle du Canada s'emploient activement à intensifier les activités de sensibilisation, de formation et de collaboration à l'égard des risques et des occasions liés au climat, par exemple l'Association pour l'investissement responsable (AIR), CPA Canada, CFA Institute et les associations canadiennes du réseau CFA Societies, Finance Montréal, le Global Risk Institute (GRI), l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS), la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance et l'Institut de la finance durable.
- Le Canadian Sustainable Finance Network (CSFN) a été créé en octobre 2019 et réunissait au départ 42 membres représentant 14 institutions; il compte maintenant plus de 90 membres représentant 25 institutions. Le CSFN est un réseau universitaire indépendant de recherche et de formation qui réunit des représentants des milieux universitaires, du secteur privé et des pouvoirs publics à l'occasion de webinaires de recherche bimestriels, d'un congrès annuel et de différentes autres activités portant sur la finance durable³³.



Recommandation 4 5 6 7 8

Intégrer les risques liés au climat à la surveillance, à la réglementation et à la supervision du système financier.

PROGRÈS - MODÉRÉS

Des améliorations sont possibles.



LA NÉCESSITÉ D'INTERVENIR EST TOUJOURS PRÉSENTE.



Privé
20 %



Public
80 %

COMMENTAIRES :

Des progrès modérés ont été accomplis à l'égard de cette recommandation et la situation évolue de manière satisfaisante depuis que la Banque du Canada a adhéré au Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier, en 2019. De nombreux participants aux entretiens ont exprimé leur optimisme quant aux retombées du projet pilote en cours sur des scénarios de changements climatiques élaborés par la Banque, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et plusieurs institutions financières prééminentes.

- En mars 2019, la Banque du Canada a annoncé son adhésion au Réseau et, par la suite, a déclaré que les changements climatiques étaient l'une des principales vulnérabilités systémiques du système financier³⁴.
- En janvier 2021, le BSIF a rendu public un document de consultation portant sur les risques liés au climat et le secteur des services financiers. En ce qui concerne la surveillance que le BSIF exerce sur les institutions financières et les caisses de retraite sous réglementation fédérale, le document note que « même si les instructions actuelles du BSIF ne font pas expressément état des risques liés au climat, elles comprennent des principes et des attentes qui sont pertinents du point de vue de la gestion de ces risques pour les institutions financières et les caisses de retraite sous réglementation fédérale » [traduction libre]³⁵.
- Le BSIF et la Banque du Canada de même que des institutions financières canadiennes de premier plan se consacrent actuellement à un projet pilote dans le but d'utiliser des scénarios de changements climatiques pertinents pour le Canada afin de mieux comprendre les risques pour les institutions financières de la transition vers une économie sobre en carbone³⁶.



PILIER III : LES PRODUITS ET MARCHÉS FINANCIERS FAVORISANT UNE CROISSANCE DURABLE

Recommandation **9** 10 11 12 13 14 15

Assurer l'expansion du marché canadien des instruments verts à taux fixe, et instaurer une norme générale à l'appui du financement axé sur la transition.

PROGRÈS - MODÉRÉS

Il importe d'intensifier ces efforts.



LA NÉCESSITÉ D'INTERVENIR EST TOUJOURS PRÉSENTE.



Privé
50 %



Public
50 %

COMMENTAIRES :

Au cours des entretiens, l'établissement d'une taxonomie canadienne en tant que mesure nécessaire à court terme s'est classée au sixième rang des moyens d'action qui sont revenus le plus fréquemment tandis que l'instauration d'un financement innovateur a été l'occasion que les participants aux entretiens ont mentionnée le plus fréquemment. Ces deux constats attestent la nécessité d'instaurer des marchés verts dynamiques pour la transition énergétique. Des progrès modérés ont été accomplis à l'égard de ces enjeux, mais beaucoup reste à faire et les efforts de mise en œuvre doivent accélérer. Le Conseil d'action en matière de finance durable a créé un sous-comité dont le mandat consiste à mettre à jour les travaux relatifs à la taxonomie de la transition et à l'étoffer pour en faire une initiative viable.

- En avril 2019, l'Association canadienne de normalisation (le Groupe CSA) a mis sur pied un comité technique de la taxonomie de la transition, qui est chargé d'établir une taxonomie verte de la finance durable pour le Canada. Ce comité se consacre actuellement à l'établissement d'un cadre de référence pour une norme expressément canadienne et la participation du Canada à l'énoncé d'une nouvelle norme ISO pour la finance durable³⁷. Le rapport définitif devait paraître à l'automne 2021.
- Le gouvernement du Canada a annoncé son intention d'émettre sa première obligation d'État verte en décembre 2020³⁸. Dans le budget de 2021, il a été annoncé la publication d'un cadre de référence pour les obligations vertes au cours des mois à venir, en prévision de l'émission inaugurale d'une obligation d'État verte; la cible d'émission s'élève à cinq milliards de dollars³⁹.
- En mars 2021, la négociation d'obligations vertes a commencé à la Bourse de Toronto (TSX)⁴⁰.
- À l'heure actuelle, les Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), les Principes applicables aux obligations liées au développement durable (Sustainability-Linked Bond Principles) et le Guide sur le financement de la transition climatique - Orientations pour les émetteurs (Climate Transition Finance Handbook Guidance for Issuers) de l'International Capital Markets Association (ICMA) sont d'importants outils pour l'établissement de normes mondiales sur le financement orienté vers la transition^{41 42}.
- Au premier trimestre de 2021, le Canada avait effectué des émissions cumulatives totalisant 35 G\$ US sous forme de titres de créance verts, à retombées sociales et liés au développement durable, se classant ainsi au onzième rang mondial; de ce nombre, les obligations et les titres de créance verts en provenance du Canada représentent 30 G\$ US⁴³. En 2020, les émissions d'obligations vertes du Canada ont été supérieures à 8,5 G\$ US, comparativement à 7,0 G\$ US en 2019, 5,5 G\$ US en 2018 et seulement 537 M\$ US en 2016⁴⁴.



Fiche d'évaluation des obligations vertes canadiennes

Classement mondial à la fin du premier trimestre de 2021 : 9^e	Nombre d'obligations : 79
Apport au marché canadien des obligations vertes, à retombées sociales et durables 86 %	Taille moyenne : 459,7 M\$ CA (380 M\$ US)
Nombre d'entités : 32	Émetteurs récurrents : 18
Émission la plus importante/montant : Province de l'Ontario/7,5 G\$ CA	Apport au marché canadien des titres de créance : 0,8 %

Source : Climate Bonds Initiative (https://www.climatebonds.net/files/reports/north_america_sotm_final.pdf)

Recommandation 9 10 11 12 13 14 15

Promouvoir l'investissement durable en tant qu'investissement normal au sein de la communauté canadienne de gestion des actifs.

PROGRÈS - MODÉRÉS

Il importe d'intensifier ces efforts.


LA NÉCESSITÉ D'INTERVENIR EST TOUJOURS PRÉSENTE.


Privé
80 %



Public
20 %

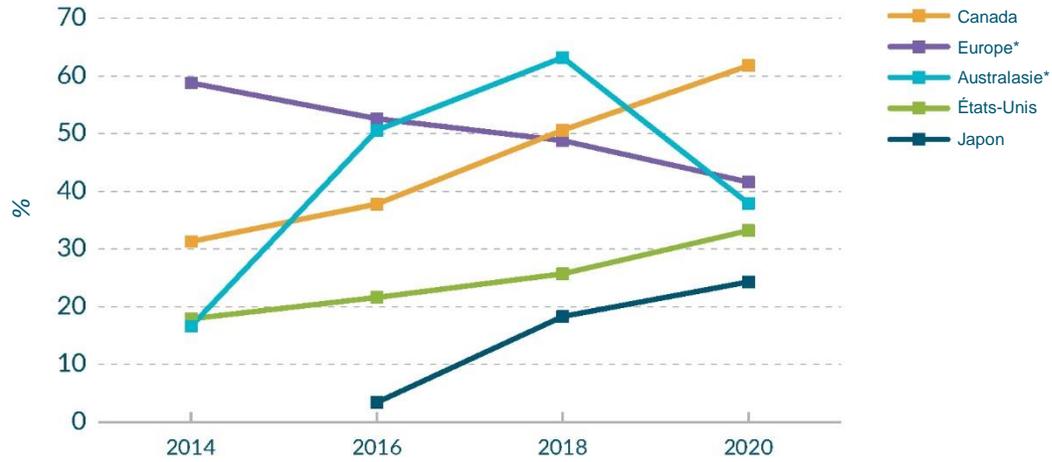
COMMENTAIRES :

Des progrès modérés ont été accomplis à l'égard de cette recommandation, sous le leadership des grandes caisses de retraite, des banques et de gestionnaires d'actifs indépendants. Comme dans le cas de nombreuses recommandations, malgré les avancées réalisées, des améliorations restent possibles.

- En décembre 2020, plus de 3 000 investisseurs à l'échelle mondiale, qui assurent la gestion de plus de 100 000 milliards de dollars américains d'actifs, étaient signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies; de ce nombre, plus de 150 signataires étaient des investisseurs canadiens.
- D'après le Rapport de tendances de l'investissement responsable canadien 2020 de l'Association pour l'investissement responsable (AIR), en date du 31 décembre 2019, l'investissement responsable (IR) sous gestion totalisait 3200 milliards de dollars, soit une hausse de 48 % en deux ans. L'IR représente 61,8 % du secteur canadien des placements, comparativement à 50,6 % il y a deux ans⁴⁵.
- Un sondage mené en 2020 par RBC auprès de 809 investisseurs institutionnels et conseillers en placements du monde entier a révélé que 75 % d'entre eux intégraient des facteurs ESG dans leurs décisions de placement. Parmi les Canadiens faisant partie de l'échantillon, 87 % ont indiqué que l'intégration des facteurs ESG pouvait contribuer à atténuer les risques, 70 % ont répondu que les portefeuilles intégrant des facteurs ESG aidaient à générer un alpha durable à long terme et 63 % ont déclaré qu'ils intégraient des facteurs ESG parce qu'ils estimaient que cela relevait de leur obligation fiduciaire⁴⁶.
- Morningstar a dénombré 41 nouveaux fonds et FNB durables qui ont été mis en marché en 2020 par des producteurs de fonds domiciliés au Canada, soit plus du double du nombre enregistré en 2019. En outre, au cours des trois dernières années, les placements dans des fonds et des FNB durables ont doublé; Morningstar estime que les placements dans ces fonds ont augmenté de 67 % sur 12 mois.
- Tel qu'il a été annoncé en février 2021, l'AIR, la Shareholder Association for Research and Education (SHARE) et Ceres s'emploient à mettre sur pied Engagement climatique Canada (ECC), qui se veut un programme national de mobilisation à la manière de l'initiative Climate Action 100+, conformément à la recommandation 10.2⁴⁷.
- D'après le document Global Sustainable Investment Alliance 2020 Review, l'investissement durable au Canada a plus que triplé, passant de 1 000 milliards de dollars canadiens en 2014 à 3200 milliards de dollars en 2020. Le Canada est aujourd'hui le pays dans lequel la proportion de placements durables est la plus forte, soit 62 %, suivi de l'Europe (42 %), de l'Australasie (38 %), des États-Unis (33 %) et du Japon (24 %)⁴⁸.



Proportion du total des actifs gérés que représentait l'investissement durable entre 2014 et 2020



*L'Europe et l'Australasie ont apporté des changements importants à la définition de l'investissement durable dans ces territoires de sorte qu'il est difficile d'effectuer des comparaisons directes entre régions et avec les versions antérieures de ce rapport.
Source : Global Sustainable Investment Alliance (<http://www.gsi-alliance.org/wp-content/uploads/2021/08/GSIR-20201.pdf>)



Recommandation 9 10 11 12 13 14 15

Définir l'avantage du Canada sur le marché des technologies propres et sa stratégie de financement.

PROGRÈS - MARGINAUX

Priorité essentielle



LA NÉCESSITÉ D'INTERVENIR EST TOUJOURS PRÉSENTE.



Privé
60 %



Public
40 %

COMMENTAIRES :

Au cours des entretiens, la mise en valeur de l'hydrogène s'est classée ex aequo au deuxième rang des occasions les plus prometteuses pour le Canada, la mise en valeur du captage, de l'utilisation et du stockage du carbone (CUSC) s'est classée ex aequo au quatrième rang tandis que la mise à profit des marchés du carbone et les solutions naturelles ont occupé le sixième rang. Malheureusement, les participants aux entretiens ont convenu que les progrès accomplis pour doter le Canada d'un atout concurrentiel en matière de technologies propres étaient négligeables et qu'il y avait énormément à faire pour donner suite à cette recommandation.

- Le 4 mars 2021, le gouvernement fédéral a annoncé un financement de 2,75 milliards de dollars sur cinq ans, à partir de 2021, pour améliorer les réseaux de transport public et réaliser leur électrification, notamment pour soutenir l'acquisition d'un parc de véhicules de transport public et d'autobus scolaires carboneutres⁴⁹.
- En décembre 2020, Ressources naturelles Canada a annoncé la Stratégie relative à l'hydrogène pour le Canada. La Stratégie relative à l'hydrogène pour le Canada définit un cadre d'intervention qui cimente l'hydrogène en tant qu'outil pour atteindre l'objectif de carboneutralité d'ici à 2050 et positionner le Canada comme chef de file sectoriel mondial des combustibles renouvelables propres⁵⁰.
- En mars 2021, le Canada et l'Allemagne ont signé un protocole d'entente énonçant un plan de coopération en matière de politique et de recherche dans le domaine énergétique. L'hydrogène est appelé à jouer un rôle central tel qu'il est indiqué dans la section IV des domaines de coopération du protocole d'entente⁵¹.
- L'Accélérateur de transition a entrepris une initiative portant sur la création de centres dédiés à l'hydrogène pour accélérer l'essor d'économies de l'hydrogène dans des régions du Canada ayant la capacité de produire de l'hydrogène à faible coût et sobre en carbone. Ces centres seront ultérieurement reliés à d'autres centres à l'échelle du Canada pour rompre le cycle de l'insuffisance de l'offre et de la demande d'hydrogène et parvenir à une échelle suffisante pour promouvoir une économie de l'hydrogène à l'échelle pancanadienne. En août 2021, des centres avaient été créés à Edmonton et Medicine Hat.
- Le premier centre canadien dédié à l'hydrogène a été créé en avril 2021 en périphérie d'Edmonton, grâce à un financement de deux millions de dollars accordé par Western Economic Diversification Canada et l'Industrial Heartland Association et Emissions Reduction Alberta⁵².
- En juin 2021, le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta ont conclu avec une entreprise privée une entente qui pourrait mener à la construction d'une usine d'hydrogène de 1,3 milliard de dollars à Edmonton⁵³.

- Il existe de nombreuses options de financement pour les entreprises productrices de technologies propres au Canada par l'intermédiaire d'Exportation et développement Canada (EDC), de Développement des affaires Canada et de Technologies du développement durable Canada (TDDC). De plus, le Carrefour de la croissance propre est un service gouvernemental gratuit, qui collabore avec des producteurs de technologies propres et des utilisateurs précoces de ces technologies pour faciliter le repérage des programmes et des services fédéraux visant à promouvoir des projets de technologies propres⁵⁴.
- En décembre 2020, le gouvernement fédéral a annoncé un investissement de trois milliards de dollars sur cinq ans dans le cadre de l'initiative Accélérateur net zéro du Fonds stratégique pour l'innovation, qui soutient des projets de réduction des émissions nationales dans tous les pans de l'économie⁵⁵. De plus, le budget de 2021 ajoute des dépenses pouvant atteindre 17,6 milliards de dollars au titre de la relance verte, dont une enveloppe supplémentaire de cinq millions de dollars sur sept ans au titre de l'Accélérateur net zéro⁵⁶.
- Le budget de 2021 comporte une proposition relative à une réduction générale de 50 % des taux d'imposition des grandes sociétés et des petites entreprises productrices de technologies carboneutres. Les réductions entreraient en vigueur le 1^{er} janvier 2022, seraient progressivement retirées à partir du 1^{er} janvier 2029 et seraient abolies au plus tard le 1^{er} janvier 2032⁵⁷.
- De plus, le budget propose d'instaurer un crédit d'impôt à l'investissement pour le capital investi dans des projets de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (CUSC)⁵⁸ de même qu'un financement de 319 millions de dollars pendant sept ans pour soutenir les activités de recherche et de développement et les projets de démonstration visant à améliorer la viabilité commerciale du CUSC.
- En juin 2021, Ressources naturelles Canada a lancé un Fonds pour les combustibles propres de 1,5 milliard de dollars. Ce fonds soutiendra la construction ou l'agrandissement d'installations de production de combustibles propres, hydrogène compris, de diesel renouvelable, de combustibles synthétiques, de gaz naturel renouvelable et de carburant d'aviation durable⁵⁹.
- Le 9 août 2021, Ressources naturelles Canada a lancé un appel concernant la réalisation d'études sur les technologies de captage du carbone⁶⁰.
- Le secteur canadien des technologies propres, dont font partie les sociétés productrices d'énergies renouvelables et d'énergies propres inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de croissance TSX, a mobilisé au premier semestre de 2021 des financements par actions qui ont augmenté de 335 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente, selon des données de TMX Group⁶¹.

Capitalisation boursière et financements des sociétés productrices d'énergies propres et d'énergies renouvelables inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de croissance TSX au premier semestre

	S1 2015	S1 2016	S1 2017	S1 2018	S1 2019	S1 2020	S1 2021
Nombre d'émetteurs	119	109	96	90	84	81	88
Capitalisation boursière (G\$)	29,04	33,73	41,39	40,81	44,70	53,17	89,13
Nouvelles inscriptions	2	2	1	3	1	0	16
Capitaux propres mobilisés (en M\$)	1 450	2 414	287	1 401	324	831	3 090
Nombre de financements	50	47	29	45	36	24	44

Source : Financial Post (<https://financialpost.com/commodities/energy/renewables/canadian-cleantechs-335-surge-in-financing-sets-up-record-year>)

Recommandation 9 10 11 **12** 13 14 15

Soutenir l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel à se bâtir un avenir à faible émission et compétitif à l'échelle mondiale.

PROGRÈS - MARGINAUX

Priorité essentielle


LA NÉCESSITÉ D'INTERVENIR EST TOUJOURS PRÉSENTE.


Privé
50 %



Public
50 %

COMMENTAIRES :

Au cours des entretiens, le soutien à la transition énergétique, en particulier pour que le secteur pétrolier et gazier mette à profit l'expertise disponible et veille à assurer une transition équitable, a été la quatrième mesure à court terme en importance, de l'avis des participants. La transition du secteur pétrolier et gazier s'est également démarquée par le plus grand nombre de mentions comme risque pour le Canada. Ces deux résultats mettent en lumière l'importance de la recommandation 12 et le fait que les progrès ont été timides, ce qui donne à penser qu'il y a encore beaucoup à faire en ce qui concerne cette problématique fort complexe. Les points d'énumération ci-dessous mettent en évidence quelques-uns des progrès accomplis depuis 2019 :

- En avril 2020, la création du Fonds de réduction des émissions, doté de 750 millions de dollars, a été annoncée; le but consiste à réduire les émissions de méthane et de GES du secteur pétrolier et gazier. Ce fonds accorde un financement essentiellement remboursable aux sociétés pétrolières et gazières côtières et infracôtières admissibles afin de soutenir leurs investissements dans la réduction de leurs émissions de GES par l'adoption de technologies plus propres⁶².
- Dans la même annonce, le gouvernement fédéral a fait connaître son intention d'octroyer jusqu'à 1,72 milliard de dollars de financement aux gouvernements de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique de même qu'à l'Alberta Orphan Well Association pour décontaminer les puits de pétrole et de gaz abandonnés ou inactifs⁶³.
- Le gouvernement du Canada s'est engagé à réduire les rejets de méthane du secteur pétrolier et gazier de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2012, d'ici à 2025⁶⁴.
- Douze (60 %) des 20 sociétés canadiennes du secteur énergétique comprises dans l'indice composé S&P/TSX ont fixé des cibles de réduction des émissions⁶⁵.
- Le gouvernement canadien s'est engagé à retirer les « subventions aux combustibles fossiles inefficaces » d'ici à 2025⁶⁶. Selon l'Institut international du développement durable (IIDD), les subventions fédérales aux combustibles fossiles ont atteint au moins 600 millions de dollars en 2019⁶⁷ et ont grimpé à au moins 1,91 milliard de dollars en 2020 bien que la majeure partie de cette augmentation soit attribuable aux mesures annoncées dans le sillage de la pandémie de COVID-19⁶⁸.
- CPA Canada a récemment publié le Rapport de consultation sur la transition du secteur énergétique canadien vers la carboneutralité, destiné à cerner les lacunes les plus importantes afin de définir une approche nationale unifiée qui permettra au Canada de prospérer pendant la transition vers une économie sobre en carbone et de maintenir sa compétitivité à l'échelle mondiale dans l'économie carboneutre⁶⁹.

- Le projet de l'Alberta Carbon Trunk Line (ACTL) est entré en service en 2020. Il s'agit d'un projet de démonstration du CUSC à grande échelle, qui a été « conçu en tant qu'infrastructure dorsale indispensable au soutien d'une économie albertaine sobre en carbone; ce réseau capte les émissions industrielles et distribue le CO₂ dans des réservoirs pétrolifères et gaziers parvenus à maturité afin de l'utiliser dans des installations de récupération et de séquestration permanente du pétrole²¹ » [traduction libre]. L'ACTL est le pipeline ayant la plus grande capacité mondiale de collecte et de distribution de CO₂ provenant des activités humaines et peut transporter « jusqu'à 14,6 millions de tonnes de CO₂ annuellement, soit environ 20 % du total des émissions actuelles des sables bitumineux²¹ ».
- En juin 2021, Pembina Pipeline Corporation et TC Énergie ont annoncé des projets concernant la mise en valeur conjointe d'un réseau de transport et de séquestration du carbone d'envergure internationale, qui sera en mesure d'acheminer plus de 20 millions de tonnes de CO₂ par an, grâce à la mise à profit des canalisations existantes et à un tout nouveau centre de séquestration, l'Alberta Carbon Grid²².
- En juin 2021, des entreprises exploitant environ 90 % de la production des sables bitumineux du Canada ont annoncé des plans visant l'élimination des émissions nettes de GES provenant de l'exploitation des sables bitumineux d'ici à 2050. L'Initiative pour des sables bitumineux carboneutres réunit Ressources naturelles Canada, Cenovus Energy, L'Impériale, MEG Energy et Suncor Énergie²³.



Recommandation 9 10 11 12 13 14 15

Accélérer le développement d'un marché dynamique de la rénovation d'immeubles privés.

PROGRÈS - MARGINAUX

Nécessité d'effectuer un suivi et de capitaliser



LA NÉCESSITÉ D'INTERVENIR EST TOUJOURS PRÉSENTE.



Privé
40 %



Public
60 %

COMMENTAIRES :

Au cours des entretiens, la rénovation d'immeubles s'est classée ex aequo au quatrième rang des occasions d'affaires les plus prometteuses pour le Canada, ce qui cadre avec le Plan de mobilisation de capitaux de l'IFD, dans lequel on peut lire que les rénovations offrent l'occasion la plus facile à saisir pour que le Canada atteigne les cibles de réduction des émissions pour 2030 convenues dans l'Accord de Paris. Les progrès accomplis à l'égard de cette recommandation ont été timides et la mise en œuvre continue d'être à la traîne.

- En septembre 2020, le Groupe de travail pour une reprise économique résiliente a publié des recommandations proposant des investissements gouvernementaux de 27,25 milliards de dollars sur cinq ans dans des bâtiments résistants aux changements climatiques et éconergétiques⁷⁴.
- En octobre 2020, un financement de deux milliards de dollars affecté à des rénovations d'immeubles par l'intermédiaire de la Banque de l'infrastructure du Canada a été annoncé⁷⁵. À la suite de cette annonce, en mars 2021, la BIC a publié des renseignements détaillés concernant les critères d'admissibilité au financement des rénovations⁷⁶.
- En octobre 2020, Efficacité énergétique Canada a publié « Strengthening Canada's Building Code Process to Achieve Net-Zero Emissions⁷⁷ ».
- En novembre 2020, il a été annoncé dans le cadre de la Stratégie pour un gouvernement vert que tous les immeubles fédéraux neufs (y compris les immeubles locatifs et les partenariats publics-privés) seront carboneutres et devront faire l'objet d'une évaluation des risques liés aux changements climatiques intégrant les conditions climatiques actuelles aussi bien que futures⁷⁸.
- Le budget de 2021 fait état d'un financement de 4,4 milliards de dollars accordé à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour aider les propriétaires de maisons à effectuer des travaux de rénovation majeurs donnant droit à des prêts sans intérêt d'au plus 40 000 \$⁷⁹.
- En avril 2021, Indigenous Clean Energy (ICE) a publié « The Value Proposition for Financing Energy Efficient Homes in Indigenous Communities Canada-Wide⁸⁰ ».
- Le 14 juillet 2021, le conseil municipal de Toronto a approuvé une stratégie pour la carboneutralité des immeubles existants dans le cadre de l'objectif Transform TO d'émissions nettes nulles de toute la collectivité au plus tard en 2050⁸¹.



Recommandation 9 10 11 12 13 14 15

Harmoniser la stratégie du Canada en matière d'infrastructures avec les objectifs de croissance durable à long terme, et tirer parti des capitaux privés pour assurer son exécution.

PROGRÈS - MARGINAUX

Priorité essentielle



LA NÉCESSITÉ D'INTERVENIR EST TOUJOURS PRÉSENTE.



Privé
50 %



Public
50 %

COMMENTAIRES :

Au cours des entretiens, la mise à profit de l'infrastructure s'est classée au troisième rang parmi les thèmes mentionnés par les participants. Des progrès ont été accomplis à l'égard de cette recommandation, mais il reste énormément à faire, en particulier en ce qui concerne le déblocage des investissements du secteur privé dans la transition du Canada vers la carboneutralité.

- Le 1^{er} octobre 2020, le premier ministre Justin Trudeau a annoncé l'affectation de dix milliards de dollars dans des projets infrastructurels de grande envergure par l'entremise de la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC).
- Comme suite à cette annonce, le 4 mars 2021, le gouvernement fédéral a annoncé un financement de 2,75 milliards de dollars sur cinq ans, à partir de 2021, pour la modernisation des réseaux de transport public et leur électrification afin de les rendre plus propres, notamment en finançant l'achat de véhicules de transport public et d'autobus scolaires carboneutres⁸².
- La BIC maintient une cible d'investissement d'un milliard de dollars dans des projets d'infrastructure autochtones dans cinq secteurs prioritaires : l'énergie propre, les infrastructures vertes, le transport public, l'Internet haut débit de même que le commerce et transport⁸³.
- En juillet 2021, Transports Canada, Infrastructure Canada, Finances Canada et la BIC ont annoncé l'avancement de plans relatifs à la création d'une liaison ferroviaire haute fréquence entre Toronto et Québec, qui desservira Toronto, Ottawa, Montréal et Québec⁸⁴.
- Le 29 juillet 2021, Infrastructure Canada a rendu publiques des recommandations pour aller de l'avant avec la première Évaluation nationale des infrastructures du Canada⁸⁵.



Recommandation 9 10 11 12 13 14 15

Mobiliser les investisseurs institutionnels canadiens dans le financement du réseau canadien d'électricité du futur.

PROGRÈS - MINIMAUX

Il y a beaucoup à faire.



LA NÉCESSITÉ D'INTERVENIR EST TOUJOURS PRÉSENTE.



Privé
50 %



Public
50 %

COMMENTAIRES :

Au cours des entretiens, le soutien de la transition énergétique s'est classé au quatrième rang des moyens d'action nécessaires à court terme tandis que l'établissement d'un réseau d'électricité nord-sud s'est classé au huitième rang des occasions mentionnées. Malheureusement, malgré les multiples pourparlers, les progrès réalisés à l'égard de l'établissement d'un réseau électrique viable et rentable pour le Canada ont été limités.

- En mai 2020, la Northeast Electrification and Decarbonization Alliance et HEC Montréal ont publié un rapport sur la décarbonisation du nord-est du Canada et des États-Unis⁸⁶. Ce rapport montre qu'une intégration régionale accrue du secteur de l'électricité dans le nord-est de l'Amérique du Nord peut se traduire par des réductions substantielles des émissions grâce au déploiement de l'énergie renouvelable.
- Le 13 avril 2021, la BIC et ITC Investment Holdings (ITC) ont signé un accord de principe portant sur un investissement de 1,7 milliard de dollars dans la construction du projet Lake Erie Connector. Il s'agit d'un projet de raccordement électrique de 117 km sous le lac Érié, qui raccordera le réseau électrique de l'Ontario au marché de l'électricité de PJM, qui est le plus important marché de l'électricité en Amérique du Nord⁸⁷.
- Le Programme des réseaux intelligents de Ressources naturelles Canada, qui a été lancé en 2018, affectera 100 millions de dollars sur quatre ans à des projets de services publics afin de réduire les émissions de GES, de mieux utiliser les actifs électriques existants et de favoriser l'innovation et les emplois propres⁸⁸.
- Le 2 juin 2021, Ressources naturelles Canada a lancé le Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification (ERITE), un programme de 964 millions de dollars visant à soutenir des projets de production d'énergie renouvelable et de modernisation des réseaux d'électricité, qui réduiront les émissions⁸⁹.
- Le 14 juillet 2021, l'Accélérateur de transition a lancé Réseau Canada, une initiative centrée sur l'accélération de l'intégration des réseaux d'électricité pour propulser l'avenir carboneutre du Canada⁹⁰.

B. Résumé des entretiens

Cette section porte sur les points saillants des 34 entretiens que nous avons menés auprès de différents spécialistes du développement durable et de la finance durable de toutes les régions du Canada, dont trois des quatre membres du Groupe d'experts sur la finance durable du Canada. La liste des personnes interrogées est présentée dans la pièce 1 à la fin du rapport. Le choix des experts a été dicté par la nécessité de réunir des points de vue différents sur les nombreux enjeux de la finance durable auxquels le Canada fait face aujourd'hui.

L'un des constats frappants des entretiens est que le Groupe d'experts a visé juste dans la détermination des principaux enjeux puisque la plupart des sujets ont été abordés dans les entretiens. Malheureusement, le surplace observé à l'égard de nombreux enjeux abordés dans les recommandations a été un thème récurrent, ce qui laisse croire que nous devons encore faire des avancées rapides et ambitieuses concernant un grand nombre de ces enjeux afin de donner suite aux recommandations.

Globalement, les entretiens ont corroboré les conclusions de notre tour d'horizon indiquées dans la section A quant aux progrès à accomplir pour mettre en œuvre des recommandations précises. De plus, les entretiens ont jeté un éclairage supplémentaire sur l'importance et les retombées possibles des progrès à réaliser à l'égard de plusieurs recommandations de même que sur l'image d'ensemble des principaux enjeux de la finance durable au Canada.

Nous avons structuré l'interprétation des résultats des entretiens en fonction de quatre catégories : les principaux enjeux et thèmes récurrents, les impératifs potentiels quant aux moyens d'action à court terme, les principales occasions de même que les principaux risques et empêchements.

PRINCIPAUX ENJEUX ET THÈMES RÉCURRENTS

La figure 2 illustre les neuf enjeux de la finance durable qui sont revenus le plus fréquemment au cours des entretiens et indique le nombre de fois qu'un enjeu donné a été mentionné par les participants. Chacun de ces enjeux sera commenté en fonction du nombre de fois qu'il est revenu dans les entretiens.

FIGURE 2 :

Principaux thèmes et motifs de préoccupation récurrents





Le Canada a pris beaucoup de retard par rapport à l'Europe et au Royaume-Uni et sa position comparativement aux États-Unis n'est pas claire.

De nombreux participants aux entretiens ont indiqué que l'Europe et le Royaume-Uni donnaient le ton aux débats et orientaient les moyens d'action liés aux enjeux de la finance durable et que le Canada était resté relativement neutre pendant l'administration Trump aux États-Unis. Nous en sommes réduits à faire du rattrapage et il est évident que l'administration Biden bougera très rapidement. Les participants aux entretiens ont convenu que le secteur financier privé bougeait plus rapidement que le secteur public, en particulier en ce qui concerne les questions fondamentales de la divulgation et de l'obligation fiduciaire.

« Le Groupe d'experts a notamment retenu que le Canada accusait du retard par rapport aux autres territoires dans le déploiement d'efforts pour mobiliser la finance durable avec une finalité et dans un esprit de concertation. Le Canada possède l'expertise financière et la capacité d'innovation nécessaires pour être un chef de file exemplaire de la transition d'une économie riche en ressources naturelles vers une économie carboneutre et respectueuse du climat. Il faudra cependant agir plus rapidement, investir judicieusement et conclure des alliances plus ambitieuses entre les milieux d'affaires, les pouvoirs publics et la société civile. »

Barb Zvan, présidente et chef de la direction, University Pension Plan Ontario (UPP), et membre du Groupe d'experts sur la finance durable du Canada

« L'Europe a une forte avance... Le Canada va dans le bon sens, mais on dirait vraiment que parce que les Canadiens ont une aversion pour le risque et possèdent des ressources abondantes, ils mettent plus de temps à démarrer et à faire du rattrapage... et cela est préoccupant. »

Pamela Steer, Conseil consultatif, Institut de la finance durable



Le Canada a commencé à s'attaquer à quelques-uns des éléments fondamentaux exposés dans les recommandations du Groupe d'experts, qui sont nécessaires pour accélérer l'avènement de la finance durable, mais il y a encore beaucoup à faire. Le temps presse.

Le projet de loi C-12, *Loi sur la responsabilité en matière de carboneutralité*, a été adopté par la Chambre des Communes et le Sénat et aura désormais force exécutoire⁹¹. Cela balise résolument la voie à suivre pour le Canada. Les trajectoires à emprunter pour arriver à destination restent toutefois incertaines en ce qui concerne plus particulièrement le secteur canadien du pétrole et du gaz. La décision rendue en mars 2021 par la Cour suprême du Canada quant à la constitutionnalité de la tarification du carbone par le gouvernement fédéral⁹² crée un sérieux précédent et envoie un signal fort aux intervenants du marché.

De nombreux participants aux entretiens ont été encouragés par la création du Conseil canadien d'action en matière de finance durable et du Groupe consultatif pour la carboneutralité. Le rôle de ces organisations pourrait se révéler essentiel pour l'accélération de la finance durable au Canada. La création de la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) est largement perçue comme une percée positive, mais certains participants restent sceptiques quant à son efficacité jusqu'à maintenant.

« Dans le passé, le secteur privé a mis plus de temps à se pencher sérieusement sur la question de la finance durable; les milieux universitaires et les ONG ont été avant-gardistes et le gouvernement a été lent, mais je pense que les efforts du Groupe d'experts, l'accueil favorable des recommandations et la portée de leur diffusion ont jusqu'à un certain point servi de catalyseurs pour le secteur privé, dont la réflexion présentait des lacunes. »

Kathy Bardswick, présidente, Groupe consultatif pour la carboneutralité



Mise à profit de l'expertise financière pour élaborer de vastes projets d'infrastructure en vue de la transition du Canada vers la carboneutralité

Des progrès ont récemment été accomplis dans le domaine des infrastructures au Canada et plusieurs projets sont exposés dans la section A à l'égard de la recommandation 14. Par exemple, des renseignements consultés récemment sur le site Web de la BIC nous apprennent que la Banque participe maintenant à 23 projets⁹³.

En dépit de plusieurs signes positifs, toutefois, les participants aux entretiens ont souligné presque à l'unanimité le manque de projets infrastructurels intéressants et finançables pour soutenir la transition vers la carboneutralité du Canada. Par conséquent, il a été signalé que de nombreux grands investisseurs institutionnels du Canada déployaient des capitaux sur d'autres marchés. Comme les investisseurs institutionnels canadiens possèdent un savoir-faire en matière d'investissement dans les infrastructures, il est nécessaire d'avoir accès à cette expertise afin de trouver des solutions pour les investissements « faits au Canada ».

« Nous investissons en Colombie-Britannique et au Canada, mais cela ne s'inscrit pas dans un mandat précis. Je pense que la Banque de l'infrastructure du Canada continue d'avoir la possibilité d'exercer son leadership en se consacrant pleinement à la mobilisation de capitaux institutionnels à long terme comme les nôtres pour la mise en valeur de projets infrastructurels au pays. »

Jennifer Coulson, vice-présidente, ESG, British Columbia Investment Management Corporation



L'approche et les comportements du secteur des placements et des institutions financières du Canada doivent changer

Le potentiel offert par la création de chaînes d'approvisionnement canadiennes en batteries et en véhicules zéro émission CLEAN ENERGY CANADA et L'ACCÉLÉRATEUR DE TRANSITION

Au cours des prochaines décennies, il sera nécessaire de délaisser massivement les investissements dans les projets de combustibles fossiles et de les rediriger vers une économie centrée sur l'énergie propre. Les batteries, qui servent à stocker l'électricité propre et à alimenter les véhicules, les bâtiments et l'industrie de demain, seront le pivot de cette transition. Selon l'[Agence internationale de l'énergie](#), l'équivalent de 20 giga-usines de batteries devront être construites au cours des dix prochaines années pour que la cible zéro émission nette de la planète soit atteinte d'ici à 2050. Cela représente un marché mondial des batteries évalué à plus de 100 milliards de dollars d'ici à 2030 et une hausse de 500 % de la demande de minéraux pour la fabrication des batteries, comme le graphite, le lithium et le cobalt, d'ici à 2050. En ce moment, 80 % des batteries utilisées dans le monde sont fabriquées au Japon, en Corée du Sud et en Chine. En fait, la chaîne d'approvisionnement automobile mondiale fait face à une dislocation prononcée en raison de la poussée vers l'électrification. Compte tenu du fait que plus de 500 000 emplois sont directement ou indirectement associés au secteur automobile canadien, l'électrification représente à la fois une menace et une occasion d'affaires intéressantes pour le pays.

Heureusement, le Canada possède tous les métaux et minéraux qui entrent dans la chaîne d'approvisionnement des batteries. Comme nous avons une excellente feuille de route en matière de production responsable des ressources et d'une électricité propre abondante pour alimenter des installations sobres en carbone, le Canada jouit d'une compétitivité enviable dans un contexte où le monde qui se tourne de plus en plus vers les batteries et les intrants durables. BloombergNEF a attribué au Canada le quatrième rang mondial pour ce qui est du potentiel de sa chaîne d'approvisionnement des batteries, et l'Union européenne (UE) et les États-Unis perçoivent le Canada comme une source sûre de matières premières durables. Le Canada compte un certain nombre de fabricants de véhicules zéro émission (VZE), en particulier dans les segments des véhicules de taille intermédiaire et des véhicules utilitaires lourds.

La mise en valeur de la chaîne d'approvisionnement de batteries et de VZE en général contribuera à ancrer le secteur automobile canadien (deuxième pays exportateur en importance) et assurera la création d'emplois et de valeur pendant la transition vers les véhicules électriques (VE). Le gouvernement fédéral reconnait les atouts des batteries pour le Canada et a pris des mesures initiales afin de promouvoir ce secteur. Des investissements récents pour soutenir le montage des VE en Ontario et la production de modules de batteries au Québec permettent au Canada d'affirmer son statut de pays producteur de VE et de batteries. Des engagements supplémentaires pris dans le budget fédéral de 2021 et des investissements stratégiques du gouvernement du Québec contribueront à l'expansion de certains maillons de la chaîne d'approvisionnement et aideront le Canada à aller dans la bonne direction.

Cependant, un récent rapport produit à la suite d'une table ronde sectorielle organisée par Clean Energy Canada a révélé que les efforts consentis à ce jour sont insuffisants, compte tenu de l'envergure de cette occasion d'affaires et de la rapidité avec laquelle d'autres pays entreprennent d'en tirer parti. En 2017, par exemple, l'UE a créé l'Alliance européenne pour les batteries, qui a affecté plus de 6 milliards d'euros à la construction de la chaîne d'approvisionnement de cette région. Plus de 15 grandes usines de cellules de batteries sont déjà en construction dans l'UE. Le projet de loi sur les dépenses d'infrastructure du président Joe Biden prévoit l'affectation de six milliards de dollars à des projets de transformation et de fabrication de matériaux pour batteries et de 140 millions de dollars à une usine de démonstration de terres rares.

C'est maintenant que nous devons percer sur le marché des batteries et appuyer le secteur en général pour qu'il soutienne la concurrence sur le marché des VZE. De plus, il importe de faire plus pour soutenir la construction de notre secteur national. Le Canada doit très vite établir un plan d'action pour accroître son atout dans le domaine des batteries propres et le promouvoir et doit dresser une feuille de route sectorielle ambitieuse pour appuyer la transition du secteur automobile vers la production de VZE. En misant sur cet atout, le Canada doit collaborer avec les États-Unis afin de créer une alliance nord-américaine pour les batteries et rivaliser avec l'Asie et l'Europe. Les administrations fédérale et provinciales doivent également collaborer avec le secteur et les syndicats pour établir et lancer une stratégie visant à attirer des investissements et faire en sorte que le Canada reste un joueur important sur le marché automobile mondial de demain.

Plusieurs participants aux entretiens ont fait état de la difficulté d'ajuster les processus des institutions financières canadiennes pour que ces dernières financent des projets d'envergure modeste et deviennent peu à peu plus agiles que le « vieux » système, qui reposait sur de vastes projets peu distribués.

« Selon moi, le fait que le Canada ait une caisse de retraite de l'envergure de celle de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (OIRPC) montre que nous disposons des ressources et de l'expertise d'un investisseur de longue date, apte à prendre un risque plus grand pour soutenir les technologies, les entreprises et les secteurs d'activité pendant la transition... L'OIRPC ne semble pas animé d'une telle intention, mais pourrait jouer ce rôle au Canada... puisqu'il dispose d'un énorme bassin de ressources financières à long terme; si ces ressources étaient utilisées dans cette optique, cela pourrait procurer un atout réel à l'économie et, en fin de compte, aux Canadiens. »

Cynthia Williams, chaire Osler en droit des affaires, Osgoode Hall



Des problèmes sociaux sont apparus au grand jour pendant la pandémie de COVID-19.



Le débat entourant la finance durable doit transcender les enjeux strictement climatiques.

De nombreux participants aux entretiens ont observé que la pandémie de COVID-19 avait fait ressortir avec plus d'acuité les problèmes sociaux — en particulier la réconciliation avec les peuples autochtones du Canada et les problèmes de diversité, d'équité et d'inclusion. Dans le même ordre d'idées, un grand nombre de participants ont indiqué qu'il était nécessaire que les débats sur la finance durable s'étendent au-delà des considérations climatiques en raison de la gravité des problèmes sociaux et, dans de nombreux cas, des interrelations entre les changements climatiques, la prospérité économique et les problèmes sociaux.

Les enjeux de la diversité, de l'équité et de l'inclusion se sont hissés en tête des préoccupations, car les répercussions de la crise sanitaire ont été ressenties inégalement par les différentes communautés. On s'attend à ce que les organisations publiques et privées fassent preuve de leur volonté de remédier aux inégalités, de leur capacité d'écoute, de pratiques dédiées et démontrables en matière d'inclusion ainsi que d'une tolérance zéro. Le Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance comporte des exigences relatives à la diversité et à la divulgation. En outre, les modifications apportées à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* en date de janvier 2020 prescrivent que les sociétés assujetties à cette loi, qui sont cotées en Bourse, divulguent des renseignements en matière de diversité sur la représentativité des femmes dans leur conseil d'administration et leur équipe de la haute direction, conformément aux exigences des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, et que ces sociétés divulguent des renseignements de même nature au sujet des travailleurs autochtones, membres de minorités visibles ou handicapés.

Les efforts déployés pour mettre en œuvre les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada se poursuivent et, par ailleurs, le gouvernement fédéral et la province de la Colombie-Britannique ont adopté des textes de loi pour enchâsser l'engagement du Canada relativement à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et établir des plans d'action. Les entreprises du secteur privé et le secteur des services financiers envisagent également d'intensifier les partenariats et les occasions de capital-investissement dans des projets entrepris avec les peuples autochtones. Il reste encore beaucoup à faire.

Les enjeux de la biodiversité doivent aussi être abordés. Dans son Global Risks Report de 2020, le Forum économique mondial (FEM) a indiqué que la perte de biodiversité et l'effondrement des écosystèmes représentaient l'un des cinq principaux risques au cours des dix prochaines années⁹⁴. Le FEM estime que plus de la moitié de la production économique mondiale dépend modérément ou fortement des ressources de la nature. Des statistiques comme celles-là démontrent la forte dépendance de l'économie mondiale à la nature, ce qui fait ressortir la nécessité de produire des données liées à la nature. C'est en ayant cette nécessité à l'esprit que le Groupe de travail sur la divulgation financière liée à la nature (TNFD) a été institué, l'intention étant de fournir « un cadre commun de gestion et de divulgation des risques, dans le but ultime de réorienter les flux financiers privés vers des résultats positifs pour la nature⁹⁵ ».

« Ce qui a vraiment changé, c'est la participation et l'intervention des collectivités autochtones dans des projets d'infrastructure... l'intersection des facteurs environnementaux et des facteurs sociaux dans le programme de finance durable. »

Lindsay Patrick, directrice générale et chef, Finance durable, RBC

« Il y a une certaine confusion autour de la notion de finance durable... il faut convenir d'une définition commune et l'intégrer dans les perspectives autochtones. Les enjeux autochtones se limitent aux facteurs sociaux, faisant abstraction des facteurs environnementaux et de gouvernance. Les visions du monde des peuples autochtones englobent les trois piliers. »

Hillary Thatcher, directrice principale, développement de projets, infrastructures autochtones, Banque de l'infrastructure du Canada



Une mosaïque de perspectives essentiellement disparates sur la finance durable et la transition du Canada vers la carboneutralité

De nombreux participants aux entretiens ont évoqué les problèmes de communication intrafédéraux et interprovinciaux de même que l'absence de dialogue avec les intervenants du marché. Les participants ont convenu de la nécessité de centraliser davantage la conversation et les perspectives à l'échelle du Canada et celle de renforcer les canaux de communication. Nombre d'entre eux ont exprimé l'espoir que la création récente du Conseil canadien d'action en matière de finance durable contribue substantiellement à combler le fossé entre les secteurs public et privé du Canada en matière de finance durable.

« Selon moi, une seule façon de fonctionner peut être efficace : que le secteur public et le secteur privé se réunissent autour d'une même table pour discuter de solutions. »

Andy Chisholm, membre du conseil d'administration, RBC, membre du Groupe d'experts sur la finance durable du Canada

« Pour mener à bien la transition vers la carboneutralité et créer une économie plus concurrentielle et durable, les secteurs public et privé devront travailler ensemble d'une manière plus cohérente et coopérative. »

Tiff Macklem, gouverneur, Banque du Canada, membre du Groupe d'experts sur la finance durable du Canada



Établir des trajectoires sectorielles de décarbonisation et des scénarios de transition dans le contexte canadien

Les sociétés et les investisseurs s'empressent d'établir des cibles de zéro émission nette sans s'être dotés de trajectoires claires pour les atteindre. De nombreux participants aux entretiens estiment que le secteur des placements et les grandes sociétés se heurtent à des difficultés sur ce plan. De nombreuses personnes ont signalé l'importance du projet pilote en cours au BSIF, à la Banque du Canada et dans plusieurs institutions financières visant l'utilisation de scénarios de changements climatiques pertinents pour le pays afin de mieux comprendre les risques de la transition vers une économie sobre en carbone pour le système financier⁹⁶.

Plusieurs participants ont aussi exprimé leur optimisme quant au rôle possible du nouveau Groupe consultatif pour la carboneutralité dans l'établissement de trajectoires vers une économie à émissions nettes nulles. Le Groupe consultatif agira en tant que groupe d'experts indépendant et son mandat consistera à mobiliser les Canadiens et à conseiller le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, le premier ministre et le Cabinet pour que le Canada atteigne la cible de zéro émission nette d'ici à 2050⁹⁷.

« Plus tôt les parties prenantes, soit les pouvoirs publics, le secteur privé et les scientifiques, pourront s'arrimer aux trajectoires de décarbonisation sectorielles, plus notre vision du chemin à parcourir sera claire et plus il sera facile de collaborer à la recherche de solutions. »

Nicole Vadori, chef de l'Environnement, Banque TD



La carboneutralité est devenue la priorité absolue de la finance durable depuis que les recommandations du Groupe d'experts ont été rendues publiques il y a deux ans.

Le projet de loi C-12, *Loi sur la responsabilité en matière de carboneutralité*, a été adopté en juin 2021 par la Chambre des communes et le Sénat et aura désormais force exécutoire⁹⁸. Cela balise résolument la voie à suivre pour le Canada, mais les trajectoires à emprunter pour arriver à destination restent incertaines. De nombreuses personnes interrogées ont été encouragées par la création du Groupe consultatif pour la carboneutralité et la priorité que ce dernier accorde à la reconnaissance de la différence entre des changements qui s'additionnent et la carboneutralité. Le Groupe consultatif peut montrer la voie et le Conseil canadien d'action en matière de finance durable peut élaborer des solutions pour le financement de la transition vers la carboneutralité du Canada. Cependant, les résultats seront fonction de l'exécution tant par le secteur privé que par le secteur public.

« Les engagements à l'égard de la carboneutralité favoriseront des interventions plus rapides. Les grandes sociétés et les administrations publiques, une fois qu'elles auront rendu leurs engagements publics... devront les mettre en œuvre. À ce jour, nous avons échoué à tracer une trajectoire pour le Canada... la grande question consiste à savoir ce qui va changer. »

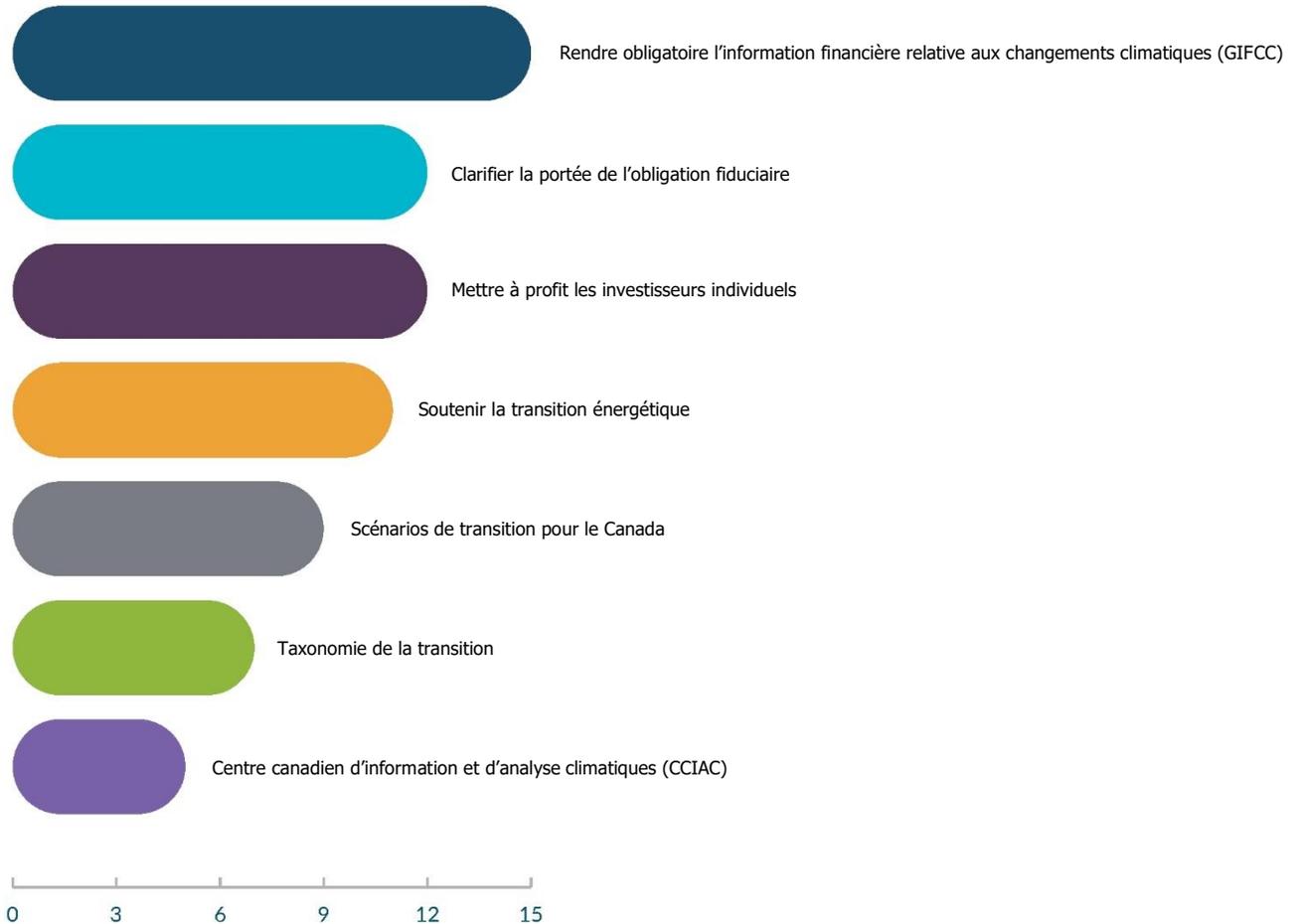
Martin Grosskopf, vice-président, gestionnaire de portefeuille et directeur, Investissement durable, AGF

NÉCESSITÉ POTENTIELLE DE CENTRER LES MOYENS D'ACTION SUR LE COURT TERME

Les principaux points à prendre en considération pour aller de l'avant à court terme en matière de finance durable sont indiqués ci-dessous. Plus précisément, la figure 3 illustre les sept impératifs potentiels à court terme qui sont revenus le plus fréquemment dans les entretiens. Nous commenterons chacun d'eux en fonction de la fréquence à laquelle ils ont été mentionnés dans les entretiens.

FIGURE 3

Nécessité potentielle de centrer les moyens d'action sur le court terme



Rendre obligatoire la présentation de l'information conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière

Recommandations relatives à la divulgation de l'information financière (GIFCC)

De l'avis des participants, la recommandation 5 représente la plus importante initiative à mettre en œuvre à court terme pour favoriser d'autres réalisations liées au marché. Près de la moitié des participants ont fait état de la nécessité de rendre obligatoire la présentation de l'information financière relative aux changements climatiques. L'importance accordée à ce point cadre avec la déclaration conjointe faite en novembre 2020 par les chefs de la direction des sociétés de gestion de placements des huit plus grandes caisses de retraite canadiennes, qui exprimait leur appui aux entreprises et aux investisseurs qui communiquent « une information cohérente et complète » sur les facteurs ESG en mettant à profit les cadres de référence du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et du GIFCC⁹⁹.

Il est indéniable que des progrès ont été réalisés en ce qui concerne les divulgations au cours des deux dernières années. Par exemple, selon une étude de Milani, en 2020, 71 % des émetteurs compris dans l'indice composé S&P/TSX ont produit des rapports consacrés aux facteurs ESG comparativement à 58 % en 2019 et à seulement 36 % en 2016, tandis que 56 % de ces sociétés se sont déclarées en conformité avec les directives du SASB, comparativement à 36 % en 2019 et à seulement 6 % en 2018¹⁰⁰. En ce qui concerne le rapport du GIFCC, et comme nous l'avons noté précédemment, en date d'août 2021, le GIFCC bénéficiait de l'appui de 94 instances au Canada, dont 59 institutions financières¹⁰¹, alors que l'étude de Milani révèle qu'en 2020, 42 % des émetteurs compris dans l'indice composé S&P/TSX ont indiqué qu'ils respectaient les recommandations du GIFCC, comparativement à 30 % en 2019. Le Canada n'est pas le seul pays dont les progrès sont lents à l'égard de la divulgation d'informations liées au développement durable, mais le G7 s'est dit favorable à ce que la divulgation devienne obligatoire et conforme aux recommandations du GIFCC¹⁰² tandis que la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni ont annoncé des mesures législatives pour rendre obligatoire la divulgation d'informations conformément aux recommandations du GIFCC¹⁰³.

« Je reviens à la question de la divulgation d'informations par les entreprises... la route sera longue. Il faut normaliser la présentation de l'information non financière pour toutes les grandes sociétés afin que nous ayons tous accès à des données et des points de vue sûrs pour être en mesure de concevoir des produits centrés sur l'investissement durable, car le manque d'uniformité des données non financières ou sur les facteurs ESG rend difficile l'accès à des points de vue fiables. »

Fate Saghir, vice-présidente principale, Investissement durable, Placements Mackenzie

Clarifier la portée de l'obligation fiduciaire

La recommandation 6, Clarifier la portée de l'obligation fiduciaire, a été largement considérée par les participants comme une initiative cruciale à court terme. Bien que de nombreux intervenants sur le marché reconnaissent que la prise en considération du risque lié aux changements climatiques relève de leur obligation fiduciaire, certains restent réticents. Il y a un fossé entre la compréhension et la pratique. Des avis juridiques et les forces du marché ont en grande partie orienté la conversation à l'égard de la recommandation 6, comme nous l'avons indiqué dans la section A. Les pouvoirs publics et les organismes de réglementation concernés sont cependant restés relativement silencieux à ce propos.

« Selon moi, l'un des aspects qui restent problématiques du côté des gestionnaires d'actifs et des investisseurs est le flou entourant les obligations relatives à la prise en compte des facteurs ESG dans le processus de placement. Cela est particulièrement vrai du côté des détenteurs d'actifs — les caisses de retraite attendent des éclaircissements. »

Margaret Childe, chef des facteurs ESG, Canada, Gestion de placements Manuvie

« En ce qui concerne la clarification de la portée de l'obligation fiduciaire et les changements climatiques... la recommandation 6.1 — au sujet de la déclaration publique... nous pouvons agir dès maintenant... Il y a eu tant de recherches sur ce sujet. Je ne pense pas que cela soit le moins risqué. »

Catherine McCall, directrice générale, Coalition canadienne pour une bonne gouvernance

Mobiliser la population et mettre à profit les investisseurs individuels

Mettre à profit les investisseurs individuels du Canada pour stimuler le développement durable

L'ASSOCIATION POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE (AIR)

Les investisseurs individuels du Canada se ruent vers les produits d'investissement responsable (IR) qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Selon des données de Morningstar, la somme effarante de 3,3 milliards de dollars d'actifs a été canalisée vers des produits de placement ESG destinés aux investisseurs individuels en 2020, soit plus du triple des chiffres de 2019. Cette croissance est alimentée par la demande des investisseurs et une offre plus grande de produits axés sur le développement durable. Rien qu'en 2020, les sociétés canadiennes de fonds de placement ont lancé 41 fonds communs de placement et fonds négociés en bourse (FNB) centrés sur des facteurs ESG ou le développement durable. Vingt-six autres fonds ont été commercialisés pendant la première moitié de 2021. L'afflux massif des placements sur le marché en plein essor des produits ESG est une indication claire de la forte croissance du secteur détail sur le marché de l'investissement durable ou responsable.

Cette croissance est certes positive et enthousiasmante, mais il reste beaucoup à faire. Selon l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC), environ 2 000 milliards de dollars d'actifs sont détenus dans des fonds communs de placement domiciliés au Canada et à peine plus de 300 milliards de dollars sont détenus dans des FNB. Seulement 26 milliards de dollars, soit environ 1 % de ces placements, sont investis dans des fonds communs de placement et des FNB commercialisés en tant que fonds durables ou responsables, selon Morningstar. Les fonds centrés sur la durabilité sont encore comme une goutte d'eau dans l'océan sur le marché canadien de détail.

L'élan observé récemment pointe toutefois vers un potentiel de hausse considérable. La mobilisation des investisseurs individuels pourrait susciter le déblocage de quelque 2 000 milliards de dollars en faveur de la durabilité.

Comblent le fossé entre les investisseurs et les conseillers

Le Sondage d'opinion des investisseurs de l'AIR 2020, qui repose sur un sondage Ipsos auprès de 1 000 investisseurs individuels canadiens, a révélé que 75 % des répondants aimeraient que leur conseiller financier les renseigne sur les placements responsables, mais seulement 28 % se sont déjà fait demander s'ils étaient intéressés à connaître les options en matière d'investissement responsable. Ainsi, près de la moitié (47 %) des répondants s'intéressent à l'IR, mais les options offertes par l'IR ne leur ont pas été présentées. Cela montre qu'il existe un fossé considérable entre les investisseurs et les conseillers.

L'Association pour l'investissement responsable (AIR) s'emploie à combler ce fossé en sensibilisant les conseillers et en dialoguant avec les organismes de réglementation. En matière de sensibilisation, environ 2 000 professionnels se sont inscrits au programme de sensibilisation de l'AIR à l'intention des conseillers ayant une clientèle d'investisseurs individuels.

En ce qui concerne la réglementation, l'AIR a envoyé des lettres de mobilisation à l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (ACFM) et à l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) pour qu'ils réclament que les facteurs ESG soient intégrés dans le processus de connaissance du client. L'AIR a proposé des modifications stratégiques qui encourageraient les conseillers à envisager la possibilité que leurs clients puissent avoir des objectifs de placement privilégiant les facteurs ESG ou la durabilité et à s'efforcer de comprendre leurs préférences. L'AIR cite l'exemple de la réglementation existante en Australie et en Europe pour montrer que ce concept n'est pas nouveau. L'acceptation des modifications proposées serait un puissant catalyseur de l'investissement responsable dans le secteur détail du marché canadien.

Conclusion

On assiste à une très forte croissance de l'investissement ESG ou responsable dans le secteur détail du marché canadien, mais il y a encore un long chemin à parcourir parce que les fonds axés sur les facteurs ESG ne représentent encore qu'une part modeste du marché total des fonds communs de placement et des FNB.

De nombreux investisseurs s'intéressent au développement durable, mais sont mal desservis par leurs conseillers à cet égard. Par conséquent, l'AIR offre une formation sur les facteurs ESG aux conseillers du secteur de détail et mobilise les organismes de réglementation pour qu'ils traitent les préférences des clients pour l'investissement durable comme des objectifs de placement potentiels sur lesquels les conseillers devraient se pencher. La sensibilisation des conseillers à cette question et la création d'un cadre réglementaire encourageant les conseillers à évaluer les préférences de leurs clients en matière d'investissement durable contribueraient grandement au déblocage de quelque 2 000 milliards de dollars pour l'investissement centré sur la durabilité dans le secteur détail du marché canadien.

La mobilisation du public et la mise à profit de la clientèle des investisseurs individuels se sont classées ex aequo au deuxième rang des moyens d'action nécessaires à court terme. Ce commentaire est étroitement lié à la recommandation 2, soit permettre aux Canadiens d'affecter leur épargne à des investissements respectueux du climat et offrir des incitatifs à le faire. Les participants aux entretiens ont cependant estimé que cette possibilité était largement sous-exploitée. Un grand nombre d'entre eux ont fait valoir que le relèvement du plafond de cotisation et une « superdéduction d'impôt » au titre des cotisations à des régimes d'épargne enregistrés sous forme de placements accrédités respectueux du climat auraient des retombées considérables. Cependant, à la lumière des connaissances actuelles, aucun progrès n'a été réalisé à ce jour sur ce plan.

« Il ne semble pas y avoir une forte demande sur le marché de la part de la population... nous entendons en général nos clients parler de l'importance qu'ils accordent à la durabilité, mais cela ne se traduit pas encore par l'émergence de nouveaux segments du marché ou d'une nouvelle clientèle de manière plus générale ».

Alanna Boyd, vice-présidente principale et première directrice de la durabilité, Financière Sun Life

Appuyer la transition énergétique

L'appui à la transition énergétique et, en particulier, au secteur pétrolier et gazier s'est classé au quatrième rang des moyens à prendre immédiatement que les participants ont mentionnés. Plusieurs réponses font écho au récent rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), intitulé « Net-zero by 2050: A Roadmap for the Global Energy Sector », selon lequel dans un scénario d'émissions nettes nulles, la demande de gaz naturel diminuerait de 55 % pour s'établir à 1 750 milliards de mètres cubes et la demande de pétrole chuterait de 75 % pour se replier à 24 millions de barils par jour (mb/j) d'ici à 2050, alors qu'elle s'élevait à environ 90 mb/j en 2020¹⁰⁴.

Nous avons fait état de plusieurs améliorations à cet égard dans la section A, dans nos commentaires portant sur la recommandation 12. De l'aveu général, bien que des progrès soient en cours, les améliorations sont malheureusement trop lentes dans ce domaine. Plusieurs participants aux entretiens ont mentionné que l'émission d'obligations liées à la transition énergétique pourrait être un mécanisme de financement important pour la transition du secteur pétrolier et gazier et ils fondent des espoirs dans la taxonomie de la transition que le Comité technique du Groupe CSA sur la taxonomie est en train d'établir.

« Nous devons parvenir à déterminer où il est nécessaire d'injecter des fonds pour réaliser les gains les plus grands du point de vue des réductions d'émissions... tel est le défi auquel le Canada fait face... comment obtenir des réductions de 200 mégatonnes... eh bien, l'une des meilleures occasions à saisir consiste à collaborer avec le secteur pétrolier et gazier pour mettre au point et mettre à l'échelle des technologies efficaces... Cela pourrait nécessiter des dizaines de milliards de dollars et nous devons déterminer quelles sont les meilleures sources de financement. »

John Stackhouse, premier vice-président, Bureau du chef de la direction, RBC



Scénarios de transition pour le Canada

Veillez vous reporter au texte qui suit la figure 2, Principaux thèmes et enjeux récurrents, point Établir des trajectoires de décarbonisation et des scénarios de transition propres aux secteurs dans le contexte canadien.



Taxonomie de la transition

Comme nous l'avons noté à propos du point qui précède (Appuyer la transition énergétique), de nombreux participants aux entretiens ont souligné l'importance possible de la taxonomie de la transition en cours d'élaboration.

« On observe tous les bons signaux, mais la matérialisation d'investissements massifs est encore difficile. Les difficultés associées à la création d'une taxonomie financière de la transition, qui soit le miroir des réalités de l'économie canadienne et acceptée par la communauté internationale des investisseurs, démontrent la complexité de la tâche. »

Karen Clarke Whistler, directrice, ESG Global Advisors



Centre canadien d'information et d'analyse climatiques (CCIAC),

Comme nous l'avons mentionné dans la section A relativement à la recommandation 4, plusieurs participants aux entretiens ont signalé la nécessité d'améliorer la qualité des données sur la finance durable et le climat, en particulier par la création du Centre canadien d'information et d'analyse climatiques (CCIAC), ou des mesures en ce sens.

« Les appels à la production de données plus abondantes sont en quelque sorte des faux-fuyants; les données sont abondantes, mais ne sont pas très accessibles ni contextualisées du point de vue de leur utilité pour la prise de décisions. »

Laura Zizzo, cofondatrice et chef de la direction, Manifest Climate

PRINCIPALES OCCASIONS

La figure 4 illustre les neuf principales occasions pour le Canada qui sont revenues le plus fréquemment dans les entretiens. Nous commenterons chacune de ces occasions en fonction de la fréquence à laquelle elles ont été mentionnées.

FIGURE 4

Principales occasions





Options de financement et produits de placement innovateurs

La principale occasion pour le Canada qui est revenue le plus fréquemment a été la création d'options de financement innovatrices et de produits de placement qui pourraient être des catalyseurs cruciaux de la réduction des émissions et avoir des retombées sociales et économiques. L'essor des placements qui intègrent des considérations de finance durable est important, mais les participants ont convenu qu'il y a actuellement un manque général d'options de financement pour les sociétés productrices de technologies propres du Canada.

« Nous avons souvent l'impression, dans le domaine de la finance, qu'il y a un compromis à faire entre la stabilité et l'efficacité. Dans ce cas, je pense que les deux impératifs se renforcent. Plus le système financier canalise les capitaux vers des investissements durables, plus le système financier sera stable au fur et à mesure qu'il soutiendra la transition vers une croissance sobre en carbone. »

Tiff Macklem, gouverneur, Banque du Canada
Membre du Groupe d'experts sur la finance durable du Canada



Mobilisation de la communauté autochtone

La mobilisation de la communauté autochtone s'est classée au deuxième rang des occasions pour le Canada qui sont revenues le plus fréquemment. Les participants aux entretiens ont souligné plusieurs aspects importants de la mobilisation. L'inclusion des collectivités autochtones et de leurs points de vue concernant de vastes projets d'infrastructure et d'exploitation des ressources naturelles sur leurs territoires sera essentielle pour l'acceptabilité sociale des projets. La mise en place de lignes de transmission est également importante pour alimenter les collectivités autochtones en électricité et mettre fin à la dépendance au carburant diesel. Les participants ont aussi noté que les enjeux liés à l'Arctique sont très pertinents pour le Canada et que les collectivités autochtones veulent détenir des titres de participation dans les projets.

L'intégration des perspectives autochtones dans la transition du Canada vers une économie carboneutre sera un aspect important de la réconciliation. L'appel à l'action 92 de la Commission de vérité et réconciliation réclame que les milieux d'affaires canadiens adoptent la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et appliquent ses principes et ses normes dans leurs politiques et leurs activités d'exploitation de base ayant une incidence sur les peuples autochtones, leurs territoires et leurs ressources¹⁰⁵. Le 15 mai, le projet de loi C-15, *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, a été adopté et a reçu la sanction royale. Cette loi aura force exécutoire sous peu¹⁰⁶.

« Du point de vue des peuples autochtones, les portefeuilles ne sont pas très bons. L'écoblanchiment est un enjeu au niveau des grandes sociétés de répartition d'actif... Si la communauté autochtone pouvait occuper une place centrale dans certains de ces portefeuilles, cela serait excellent — très peu de fonds véritablement centrés sur les facteurs ESG comprennent et mesurent réellement les retombées sur le terrain. »

Jeff Cyr, associé directeur, Raven Indigenous Capital Partners

« Les relations avec les Autochtones ne doivent pas être sous-estimées. La question de l'inclusion de porte-parole autochtones est énorme pour le Canada... de nombreux groupes autochtones ne sont pas traités équitablement et je crois que nous sommes à l'aube d'un nouveau chapitre dans l'histoire du Canada. »

Milla Craig, fondatrice et présidente, Millani

Hydrogène

Hydrogène sobre en carbone et CUSC : Favoriser l'avènement d'un monde carboneutre L'ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSITION

Le rapport final du Groupe d'experts sur la finance durable indique que l'hydrogène et le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC) représentent des innovations prometteuses. Depuis, d'importants progrès ont été accomplis dans le sillage de la publication par le gouvernement fédéral de la Stratégie canadienne pour l'hydrogène, du lancement du premier centre dédié à l'hydrogène au Canada et des annonces récentes de prestigieux projets de production d'hydrogène, tels que le plan de plusieurs milliards de dollars d'Air Products, portant sur la construction d'un complexe industriel de production d'hydrogène carboneutre dans la région d'Edmonton.

L'hydrogène sobre en carbone est un élément charnière du système d'énergie propre de l'avenir. La Stratégie canadienne pour l'hydrogène prévoit que ce type d'hydrogène pourrait fournir jusqu'à 30 % de l'énergie ultimement consommée au Canada d'ici à 2050. Bien que l'électrification générale de l'économie soit la principale solution préconisée pour atteindre la cible de zéro émission nette d'ici à 2050, certains secteurs ne se prêtent pas à l'électrification. Par exemple, l'hydrogène sobre en carbone est le carburant par excellence pour décarboniser les véhicules utilitaires lourds et le transport (les camions lourds, les trains, les navires et les avions) parce que les batteries nécessaires pour propulser les véhicules lourds sont tout simplement trop lourdes pour rendre le transport efficace.

Le Canada est aussi l'un des pays où il coûte le moins cher de produire de l'hydrogène sobre en carbone, ce qui lui procure un atout concurrentiel mondial et lui offre la possibilité de devenir un producteur, un utilisateur et un exportateur d'hydrogène de premier plan. Par exemple, l'hydrogène « vert » (obtenu par l'électrolyse de l'eau) peut être produit au Canada à peu près au prix de gros du carburant diesel; l'hydrogène « bleu » [obtenu par la valorisation du gaz naturel combinée au captage, à l'utilisation et au stockage du carbone (CUSC)] peut être produit à la moitié environ du coût de gros du carburant diesel. Le Canada possède une expérience de pointe à l'échelle mondiale dans le CUSC et le contexte géologique est favorable au stockage permanent du carbone. Bien sûr, quelle que soit la méthode de production de l'hydrogène, l'intensité des émissions de carbone est ce qui importe le plus; il est essentiel de mesurer en temps réel l'intensité des émissions tout au long de son cycle de vie et de faire vérifier les données par un tiers.

Puisque la production de l'hydrogène bleu fait appel aux compétences, au talent, à l'infrastructure et aux ressources naturelles traditionnellement utilisés dans le secteur du pétrole et du gaz naturel, cette activité offre une possibilité non négligeable d'assurer une transition équitable pour les travailleurs. L'exploitation de l'hydrogène peut contribuer à soutenir le secteur de l'énergie dans l'édification d'un avenir sobre en carbone et concurrentiel à l'échelle mondiale, conformément aux recommandations du rapport du Groupe d'experts.

Pour tirer parti de ces occasions, tabler sur son atout concurrentiel et devenir un chef de file sur le marché de l'hydrogène sobre en carbone, le Canada doit agir dès maintenant. Le monde bouge vite et la course que se livrent les pays pour devenir des exportateurs d'hydrogène est engagée : ainsi, l'Australie et l'Arabie saoudite expédient déjà de l'hydrogène au Japon. Pour que le Canada agisse promptement et puisse saisir cette occasion, L'Accélérateur de transition collabore avec des parties prenantes afin de créer des centres dédiés à l'hydrogène, qui sont conçus pour accélérer l'expansion des économies régionales de l'hydrogène en différents endroits au Canada, et créer des marchés du combustible à hydrogène qui stimuleront les investissements dans la production d'hydrogène sobre en carbone, à faible coût. Ces centres seront ultérieurement raccordés à d'autres centres à l'échelle du Canada pour rompre le cycle de l'insuffisance de l'offre et de la demande d'hydrogène et parvenir à une échelle suffisante pour promouvoir une économie de l'hydrogène dynamique à l'échelle pancanadienne et, en parallèle, remédier aux problèmes et atténuer les risques liés aux investissements.

L'exploitation de l'hydrogène s'est classée au deuxième rang des occasions pour le Canada qui sont revenues le plus fréquemment dans les entretiens. Les participants ont observé que des progrès avaient été accomplis et ont souligné l'importance de ne pas rater cette occasion. Par exemple, le secteur de l'hydrogène peut générer des revenus tirés du marché national à concurrence de 50 milliards de dollars par an d'ici à 2050, tandis qu'à l'échelle internationale, la demande d'hydrogène devrait atteindre 2500 milliards de dollars d'ici à 2050¹⁰⁷. Les commentaires recueillis dans les entretiens au sujet des progrès réalisés à l'égard de la recommandation 11, section 1, ont mis en lumière sept avancées, notamment l'annonce par Ressources naturelles Canada de la Stratégie canadienne pour l'hydrogène en décembre 2020.

« La production d'hydrogène à partir de combustibles fossiles est prometteuse parce que les émissions de CO₂ peuvent être à peu près équivalentes ou, dans certains cas, inférieures aux émissions liées à la production d'hydrogène par voie d'électrolyse de l'eau. Cela crée la possibilité d'utiliser nos ressources en combustibles fossiles d'une manière compatible avec la carboneutralité. L'utilisation de l'hydrogène pour décarboniser les véhicules utilitaires lourds, l'industrie ou les bâtiments, pour lesquels il est difficile de remédier aux émissions relevant du champ d'application 3, est une option, mais les entreprises canadiennes n'y adhèrent pas encore entièrement. »

Dan Wicklum, président et chef de la direction, L'Accélérateur de transition



Captage, utilisation et stockage du carbone (CUSC)

De nombreux participants ont noté que le CUSC était une technologie importante qui doit être mise en valeur et mise en œuvre pour faciliter la décarbonisation des secteurs canadiens de l'énergie et de l'industrie lourde. À leur avis, en tant que chef de file mondial de l'exploitation de combustibles fossiles, le Canada a une occasion intéressante d'exporter ces technologies à l'échelle mondiale pour appuyer la transition vers une économie sobre en carbone.

« Le captage, l'utilisation et le stockage du carbone — c'est un secret bien gardé qu'il y a un dynamisme formidable dans l'innovation et que les coûts diminuent. Le Canada dispose de tout le savoir-faire et de toutes les ressources nécessaires. Si l'on veut réduire rapidement les émissions, cela devrait être prioritaire. »

Peter Tertzakian, directeur adjoint, ARC Energy Institute



Rénovation énergétique des immeubles

L'efficacité énergétique en tant qu'infrastructure — rénovation énergétique des immeubles

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE CANADA

Le Groupe d'experts a recommandé d'« accélérer le développement d'un marché dynamique de la rénovation d'immeubles privés ». Il a établi que l'exécution de travaux de rénovation écoénergétique de grande envergure pouvait être l'un des moyens les plus économiques d'améliorer le bilan carbone du Canada et la résilience des bâtiments aux impacts climatiques.

Les bâtiments représentent près de 18 % des émissions totales de GES au Canada et, dans l'optique de la transition vers une économie à émissions nettes nulles, il importe de repenser l'efficacité énergétique et de délaissier l'approche ponctuelle traditionnelle au profit d'une nouvelle approche voulant que les retombées globales à grande échelle de l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments retiennent notre attention. Cela comprend les émissions de GES provenant directement des bâtiments et le déblocage de nos ressources existantes en électricité propre pour abaisser davantage les émissions de GES dans des secteurs comme le transport et l'industrie.

Pour que la rénovation écoénergétique des bâtiments se déploie massivement, il sera nécessaire de créer un marché efficace qui se prête à d'énormes économies d'énergie — un marché dans lequel les clients auront accès à une facturation stable, au confort et à un air ambiant de qualité, qui sont des avantages liés à l'efficacité énergétique, de la même manière qu'ils peuvent s'abonner à un forfait de téléphonie mobile ou louer une voiture. Une telle commodité pour les clients ultimes est possible parce que des investisseurs privés sont prêts à appuyer des modèles d'affaires particuliers et à acheter des portefeuilles de prêts modestes.

Aujourd'hui, les investisseurs privés ne canalisent pas leurs capitaux vers de vastes projets de valorisation énergétique parce que les structures de marché nécessaires n'ont pas été mises en place. Les investisseurs ont accès aux données sur les coûts élevés de chaque projet de rénovation écoénergétique des bâtiments, mais n'ont pas accès à une information permettant d'évaluer le risque de placement avec exactitude.

Voici deux occasions de rendre les infrastructures écoénergétiques.

1. **Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) :** Le Plan de croissance de la BIC rendu public à la fin de 2020 prévoit la rénovation énergétique des bâtiments et met l'accent sur la modernisation à grande échelle des immeubles non résidentiels. Il s'agit de créer un marché pour canaliser des capitaux vers la rénovation énergétique des bâtiments en tant que nouveau secteur dans lequel effectuer des investissements productifs. Stratégies possibles pour y parvenir :

- Prendre l'initiative d'investir et produire des données pour démontrer le potentiel au secteur privé.
- Regrouper les projets de rénovation énergétique dans des portefeuilles plus vastes pouvant susciter l'intérêt des investisseurs.
- Promouvoir des protocoles normalisés de mesure et d'évaluation des économies d'énergie afin de réduire les coûts d'opération et de favoriser la négociation.

2. **Fossé à combler en matière de rénovation énergétique des immeubles résidentiels :** Pour atteindre nos objectifs liés au climat, il importe que des services d'efficacité énergétique de proximité soient offerts. Il est nécessaire d'aller au-delà de l'approche de financement adoptée actuellement pour les propriétaires de maisons ou les maisons unifamiliales. D'autres territoires de compétence explorent la possibilité de regrouper les projets de rénovation énergétique des immeubles résidentiels pour réaliser des économies d'échelle et étudient différents modèles d'affaires, dans lesquels les propriétaires de maisons pourraient signer un contrat leur garantissant le confort au foyer et une facturation stable et un tiers gèrerait le financement. Pour assurer le démarrage des projets de rénovation énergétique des immeubles résidentiels, il est nécessaire d'établir de nouvelles structures de marché et de nouveaux modèles d'affaires et de stimuler l'innovation dans la fabrication et la logistique. Pour ce faire, il ne faudra pas se borner à réorienter les marchés financiers. Efficacité énergétique Canada a réalisé une analyse à ce sujet dans un rapport intitulé Canada's Climate Retrofit Mission.

De nombreux participants aux entretiens ont fait valoir que le secteur des immeubles, qui est la troisième source en importance d'émissions au Canada, offrait une occasion prometteuse. Cette observation cadre avec le Plan de mobilisation des capitaux pour une économie canadienne à faibles émissions de carbone de l'Institut de la finance durable, dans lequel l'IFD note que le secteur des immeubles est l'occasion la plus facile à saisir en ce qui concerne les réductions de GES à faible coût. Dans le même ordre d'idées, l'accélération des projets de rénovation énergétique des bâtiments a été perçue par de nombreux participants comme une importante source de bienfaits environnementaux et économiques et d'emplois. Les propos recueillis au sujet des progrès accomplis à l'égard de la recommandation 13, section 1, comprennent plusieurs exemples d'améliorations, mais il reste beaucoup à faire.

« L'un des principaux ajouts de valeur attribuables à la BIC est le changement de paradigme qui s'opère actuellement, à savoir le fait de traiter les bâtiments comme une infrastructure... alors qu'auparavant, la notion d'infrastructure évoquait simplement une ancienne manière de faire les choses. »

Corey Diamond, directeur général, Efficacité énergétique Canada



Marchés du carbone et solutions fondées sur la nature

De nombreux participants ont observé que l'étendue géographique du Canada et ses vastes écosystèmes positionnaient favorablement les Canadiens pour offrir des occasions de compenser les émissions de CO₂ tant à l'échelle nationale qu'à l'étranger. Certains participants ont été encouragés par l'annonce, en mars 2021, d'une ébauche de réglementation afin de mettre en place un système fédéral de crédits compensatoires pour les gaz à effet de serre¹⁰⁸.

Les solutions fondées sur la nature comprennent des activités telles que la protection, la remise en état et l'amélioration de l'aménagement foncier. En plus d'améliorer les milieux naturels, les activités de ce genre contribuent à l'élimination des gaz à effet de serre de l'environnement. Par exemple, un récent rapport de Nature United révèle que les solutions climatiques fondées sur la nature peuvent réduire les émissions du Canada jusqu'à concurrence de 78 mégatonnes de CO₂ annuellement en 2030¹⁰⁹. Cela représente plus de 10 % des émissions totales du Canada. Relativement rentables, les solutions climatiques fondées sur la nature contribuent également à la santé de l'économie en créant de nouveaux emplois ou des flux de revenus pour la société, notamment pour les collectivités autochtones.

« Nous avons des défis à relever à l'égard des marchés fragmentés du carbone et leur mise à l'échelle et leur stabilité sont nécessaires — la Californie est un bon exemple. »

Jonathan Hackett, directeur général et chef, Financement durable, BMO



Le Canada peut devenir un chef de file mondial dans la production de minéraux pour la transition

Selon un rapport publié en 2020 par la Banque mondiale, la production de minéraux tels que le graphite, le lithium et le cobalt pourrait augmenter de près de 500 % d'ici à 2050 pour répondre à la demande grandissante de technologies énergétiques propres¹¹⁰. De nombreux participants ont noté que les principaux pays fournisseurs de ces minéraux avaient un rendement ESG inférieur à celui des entreprises canadiennes. Ainsi, les chaînes d'approvisionnement de certains pays sont fréquemment exposées à des conflits, à des atteintes aux droits de la personne, à des conditions de travail non sécuritaires et à l'exploitation du travail des enfants. Des participants ont mentionné que le Canada avait une occasion unique d'entrer en scène et d'être un excellent fournisseur responsable d'un grand nombre de ces minéraux. Par exemple, des minéraux et des métaux pertinents comme le cuivre, le cobalt, le graphite, le lithium et le nickel, qui sont extraits au Canada, sont utilisés dans les chaînes d'approvisionnement d'énergie propre. En ce qui concerne les prix de ces minéraux essentiels, les tendances actuelles et les projections confirment que leur production représente une occasion économique très intéressante.

« Pour ce qui est des minéraux propres pour la transition... le Canada dispose de ressources abondantes et d'une électricité propre. Je suis aussi d'accord avec l'argument que le Canada possède un bon cadre réglementaire et une solide gouvernance pour faire en sorte que les répercussions environnementales et sociales soient prises en considération et atténuées. La commercialisation de ces métaux en tant que produits « verts » et de fabrication canadienne nous procurerait un atout concurrentiel énorme par rapport à nos concurrents internationaux. »

Une grande caisse de retraite canadienne

« Le Canada ayant une économie fondée sur les ressources naturelles, il a une occasion exceptionnelle de devenir un important producteur de matériaux de base et de minéraux sobres en carbone qui sont favorables à une économie carboneutre. »

Andrew Hall, directeur, Finance durable, Groupe TMX

Mettre à profit le réseau d'électricité sobre en carbone du Canada en vue de son intégration nord-sud dans les marchés américains de l'électricité

Optimisation de la production et de la transmission d'électricité — Une histoire que les provinces doivent écrire ensemble

PHILIP DUGUAY, RÉSEAU CANADA, L'ACCÉLÉRATEUR DE TRANSITION

Le Groupe d'experts a fait ressortir que l'optimisation de la production et de la transmission d'électricité représentaient un secteur vital de l'économie qui devait être encadré par les législateurs des administrations fédérale, provinciales et territoriales de même que par les institutions financières nationales. À cet égard, il est indispensable de créer des règles uniformes dans l'ensemble des provinces pour planifier, autoriser, localiser et exploiter d'importants segments de l'économie de l'énergie de demain, notamment de vastes projets de transmission interrégionaux et des réseaux d'électricité de district dans les municipalités. L'objectif ultime est de rendre l'économie du Canada concurrentielle à l'échelle internationale dans un monde sobre en carbone.

Nous pouvons nous inspirer d'exemples illustrant comment ce type d'économie peut être créé : le modèle des projets d'intérêt commun de l'Union européenne et l'opérateur du marché australien de l'énergie en font partie. Ces exemples montrent comment des États souverains ou fédérés peuvent unir leurs efforts pour encourager la mise en valeur d'un macro-réseau qui s'étend au-delà des frontières territoriales.³ Le gouvernement fédéral des États-Unis et les États américains prennent aussi une part active dans des processus de réforme pour des projets de transmission interrégionaux et s'emploient à faire croître le nombre et l'empreinte des organisations de transmission régionales.

L'élaboration de politiques régissant l'électricité est du ressort des administrations provinciales, mais d'un point de vue technique et opérationnel, la compétitivité économique du Canada et sa capacité de réduire ses émissions de gaz à effet de serre relèvent d'une approche nationale de l'intégration des réseaux. Pour attirer des investissements dans le réseau national, les provinces doivent harmoniser leurs efforts afin de modéliser, de planifier, de fournir et d'exploiter une infrastructure de transmission interrégionale, selon toute probabilité avec nos voisins américains. Compte tenu du fait que le processus de réforme est déjà en cours aux États-Unis, le Canada doit agir dès maintenant.⁴ La mise à profit de ces réformes pour orienter le Canada vers une infrastructure de raccordement est-ouest et d'autres priorités offriront d'énormes avantages économiques au pays tout entier en tirant parti de nouveaux investissements et en stimulant l'efficacité du réseau existant.

Électricité Canada prévoit qu'il faudra injecter 20 milliards de dollars par an dans le réseau jusqu'en 2035 simplement pour assurer le maintien des normes de fiabilité actuelles.⁵ Comme les Canadiens envisagent de multiplier par plus de deux la production du réseau d'électricité national d'ici à 2050, une augmentation considérable des investissements nécessaires est prévisible. Cela soulève la question suivante : d'où ces énormes capitaux proviendront-ils et comment pourront-ils être déployés à des coûts concurrentiels?

En se dotant d'une meilleure structure de gouvernance et de règles uniformes pour encadrer la mise en valeur, la localisation, l'autorisation et l'exploitation de projets de transmission interrégionaux, les provinces peuvent attirer des investisseurs institutionnels du Canada et du monde entier. Par exemple, par l'intermédiaire d'un organisme interrégional inspiré du modèle des organisations de transmission interrégionales ou encore d'une structure des marchés d'équilibrage de l'énergie, les provinces et les États pourraient collaborer à la mise en place d'un macro-réseau. Cela permettrait d'attirer des investissements tant publics que privés et se prêterait au déploiement de nouvelles technologies tout en assurant un approvisionnement abordable et abondant en électrons d'énergie propre pour la décarbonisation des collectivités et des secteurs d'activité canadiens. Les décideurs canadiens doivent aborder les réformes nationales en faisant preuve de diplomatie, en respectant les politiques sectorielles et en veillant à la réduction des gaz à effet de serre. Les principaux obstacles à l'investissement ne sont pas d'ordre technologique : ce sont le manque de gouvernance et l'absence d'une vision unifiée.

³ « Projects of Common Interest », *Commission européenne*, consultation en ligne : <https://ec.europa.eu/energy/topics/infrastructure/projects-common-interest_en>. « About AEMO », *Australian Energy Market Operator*, consultation en ligne : <<https://aemo.com.au/about>>.

⁴ « FERC, NARUC to Establish Joint Federal-State Task Force on Electric Transmission » (17 juin 2021), *Federal Energy Regulatory Commission*, consultation en ligne : <<https://www.ferc.gov/news-events/news/ferc-naruc-establish-joint-federal-state-task-force-electric-transmission>>.

⁵ « Electric Utility Innovation: Toward Vision 2050 », (2015), *Canadian Electricity Association*, p. 12, consultation en ligne : <<https://electricity.ca/wp-content/uploads/2017/05/ElectricUtilityInnovation-2.pdf>>.

Plusieurs participants ont laissé entendre que le Canada avait une occasion prometteuse de miser sur son réseau d'électricité propre pour aider à la décarbonisation du secteur de l'électricité américain. Les commentaires recueillis à l'égard de la recommandation 15, qui ont été notés à la section 1, font état de certains progrès. Les participants ont cependant déploré l'absence de progrès dans le domaine de la mise en place de réseaux d'électricité efficaces et durables pour l'avenir.

« Nous avons accordé beaucoup d'attention au réseau canadien est-ouest... il n'est vraiment pas nécessaire d'en faire une priorité... nous avons besoin du plus grand nombre possible de réseaux de raccordement nord-sud entre les territoires producteurs d'électricité sobre en carbone du Canada et les régions productrices d'électricité à très forte intensité de carbone des États-Unis afin de pouvoir décarboniser l'économie. »

Lisa DeMarco, associée principale et chef de la direction, Resilient LLP



Mobilisation des investisseurs

Les initiatives visant à mobiliser les investisseurs telles que Climate Action 100+ se sont révélées des moyens efficaces d'obtenir des résultats positifs en matière de finance durable et de nombreux participants estiment que la mise à profit du vaste bassin de grands investisseurs institutionnels du Canada constitue un outil de mobilisation important. La recommandation 10.2 traite de l'établissement d'un programme national de mobilisation s'apparentant à l'initiative Climate Action 100+. L'AIIR, la Shareholder Association for Research and Education (SHARE) et Ceres travaillent de concert à la création de Climate Engagement Canada (CEC), dont le but consiste à mener des activités de mobilisation additionnelles dans des secteurs et auprès d'entreprises clés du Canada, qui ne sont pas couverts par des programmes mondiaux de plus grande envergure tels que Climate Action 100+.

La mobilisation des investisseurs et la responsabilisation de ces sociétés seront cruciales pour réduire sensiblement les émissions partout au pays. Par exemple, un récent rapport de l'IFD a révélé que dans l'indice composé S&P/TSX, les interventions des principaux émetteurs de CO₂ ayant des cibles de réduction sont cruciales pour que des progrès soient réalisés sur ce plan. Plus précisément, si 29 des sociétés qui émettent le plus de CO₂ et ont des cibles de réduction respectaient celles-ci, la réduction totale des émissions équivaldrait à 98 % des réductions totales qui seraient obtenues si les 60 sociétés comprises dans cet indice atteignaient leurs cibles¹¹¹.

« Le secteur de l'énergie fait partie intégrante de l'économie canadienne et de notre marché boursier, de sorte qu'une stratégie de désinvestissement serait sous-optimale. Les investisseurs canadiens ont un outil à leur disposition s'ils veulent encore investir dans le secteur de l'énergie : la mobilisation... c'est un outil important qui aide les entreprises à effectuer la transition vers une économie sobre en carbone et améliorer la divulgation de l'information. Ce n'est pas encore une pratique universelle parmi les gestionnaires d'actifs canadiens. »

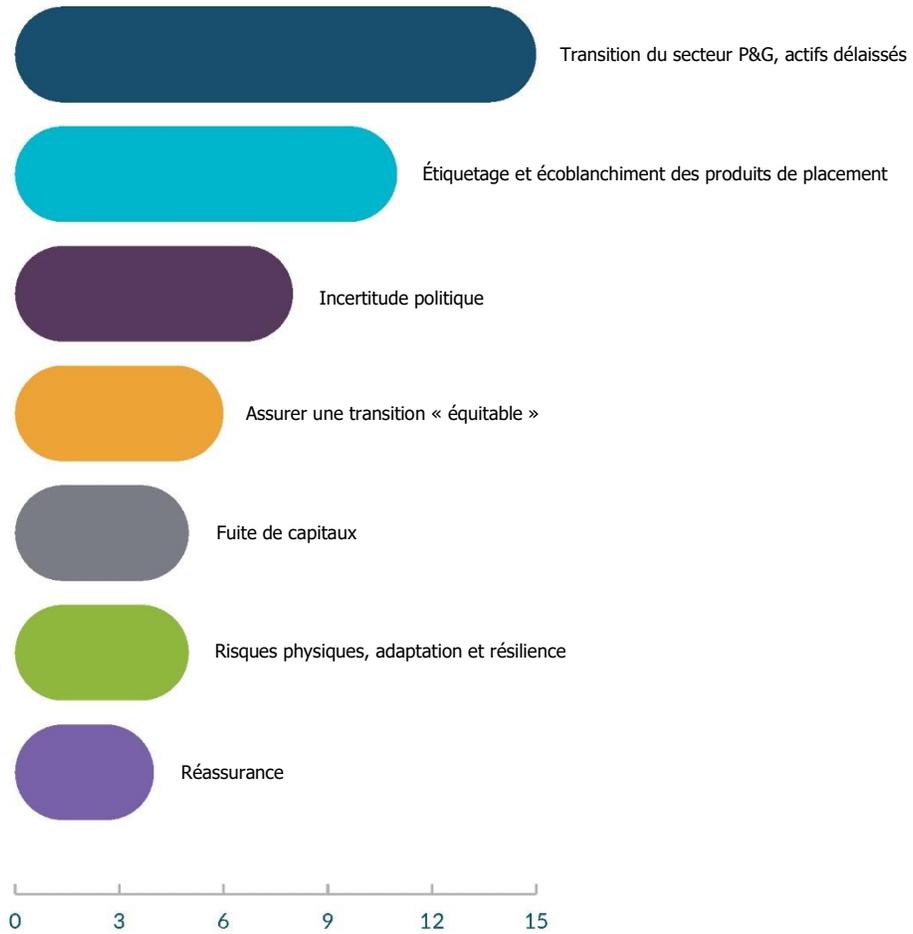
Lesley Marks, chef des placements, Placements Mackenzie

PRINCIPAUX RISQUES ET EMPÊCHEMENTS

La figure 5 indique les sept principaux risques et empêchements qui sont revenus le plus fréquemment dans les entretiens en ce qui concerne la transition du Canada vers une économie durable. Nous commenterons chacun de ces risques et empêchements en fonction de la fréquence à laquelle ils ont été mentionnés.

FIGURE 5

Principaux risques et empêchements



Transition du secteur canadien du pétrole et du gaz et risque lié aux actifs délaissés

Le risque qui est revenu le plus fréquemment dans les entretiens est lié à la transition du secteur canadien du pétrole et du gaz alors que nous avons noté précédemment que la mesure à court terme qui s'est classée au quatrième rang en importance a été le soutien de la transition énergétique. Cela cadre avec une déclaration récente de la Banque du Canada dans sa Revue du système financier 2021, selon laquelle les actifs exposés à des risques liés au climat sont généralement mal évalués et les actifs à forte intensité de carbone pourraient exposer les investisseurs et les institutions financières à des pertes de valeur soudaines pendant la transition vers une économie sobre en carbone¹¹². Les participants ont fait état de certains progrès à l'égard de la recommandation 12 (section 1), mais il reste beaucoup à faire.

« Il faut impérativement s'attaquer à ce problème parce qu'il s'étendra à d'autres secteurs qui ne sont pas scrutés autant que celui du pétrole et du gaz. Il est ironique que le secteur pétrolier et gazier se soit réveillé et perçoive la transition comme une occasion d'affaires. Je pense que ce secteur pourrait réaliser sa transition d'ici à 2040 ou 2050, voire plus tôt; cela dépendra de la disponibilité des capitaux pour le faire. »

Peter Tertzakian, directeur adjoint, ARC Energy Institute

Étiquetage et écoblanchiment des produits de placement

Faire tourner le vent de l'écoblanchiment

MICHAEL THOM, CFA, DIRECTEUR GÉNÉRAL, CFA SOCIETIES CANADA, ET IAN ROBERTSON, CFA, VICE-PRÉSIDENT, DIRECTEUR ET GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE, ODLUM BROWN LTD.

Vu le nombre grandissant de produits intégrant les facteurs ESG qui préoccupent les investisseurs, les gestionnaires de placements et les sociétés dans lesquelles ces derniers investissent font l'objet d'une surveillance plus stricte.

La Commission européenne a relevé, plus tôt cette année, des preuves du recours à l'écoblanchiment ou à une pratique consistant à donner la fausse impression qu'un portefeuille est plus respectueux des critères ESG qu'il ne l'est en réalité. La Commission a constaté que dans 42 % des cas, les déclarations faites en ligne étaient exagérées, fausses ou trompeuses et pouvaient être considérées comme des pratiques commerciales déloyales au sens de la réglementation [de l'Union européenne]. Les produits et les processus des gestionnaires de placements sont soumis à une surveillance comparable, car les commissions provinciales des valeurs mobilières du Canada et la SEC des États-Unis ont récemment examiné les déclarations qui ont été faites dans un certain nombre de produits de placement et par leurs gestionnaires.

Les défis que représente l'atténuation des déclarations relevant potentiellement de l'écoblanchiment peuvent être répartis en trois catégories interreliées : les déclarations faites par les émetteurs, les déclarations faites par les fonds qui investissent dans les titres des émetteurs et les déclarations faites au sujet du processus ou de la stratégie de placement.

Les nouvelles exigences de l'Union européenne en matière de divulgation de l'information sur les produits durables (SFDR) ciblent ces trois catégories en établissant une taxonomie et un étiquetage normalisés. Les sociétés sont ainsi identifiées et étiquetées en fonction de quatre critères de durabilité environnementale et, par la voie de ces exigences et de règlements connexes, l'Union européenne exige que les gestionnaires d'actifs utilisent des critères et des étiquettes semblables au niveau des fonds ou des produits (placements) et au niveau des sociétés (processus de placement).

L'alignement entre les émetteurs « durables » et les fonds d'investissement « durables » est intuitif — un fonds constitué essentiellement de placements verts présentera aussi l'apparence d'un fonds vert — mais cela met également en lumière la troisième catégorie d'écoblanchiment : les hypothèses implicites dans différents processus de placement.

L'alignement des placements détenus dans des fonds d'investissement est un mode de sélection ; il s'agit en l'occurrence d'un alignement sur des normes de durabilité précises du règlement SFDR, mais il s'agira dans d'autres cas d'un alignement sur des normes morales ou religieuses, qui ont une résonance chez les investisseurs du secteur de détail aussi bien que les investisseurs institutionnels... mais cela est différent du processus de placement promulgué initialement en 2006 par les PRI, avec l'appui de l'ONU. Ce processus a évité l'étape de la sélection et, en lieu et place, a suivi une théorie de placement classique afin de privilégier l'intégration des facteurs ESG dans l'analyse et l'évaluation des titres et l'intendance de ces placements, une fois qu'ils ont été retenus pour être inclus dans un portefeuille. [La récente élection d'administrateurs dissidents à Exxon Mobil Corp est un exemple médiatisé d'une intendance réussie.](#)

En adoptant l'angle d'un investisseur professionnel plutôt que celui d'un organisme de réglementation, le CFA Institute a récemment publié sa propre version provisoire des normes de divulgation, intitulée [ESG Disclosure Standards for Investment Products](#), à laquelle succédera une version définitive de portée mondiale plus tard cette année, afin que l'information soit « plus transparente et comparable pour les investisseurs » et qu'elle permette aux « gestionnaires d'actifs de communiquer clairement les caractéristiques liées aux facteurs ESG de leurs produits de placement » [traductions libres].

Les normes mondiales devraient encourager la prise de nombreuses initiatives régionales de certification ou d'étiquetage des produits, qu'elles soient prescrites par des organismes de réglementation comme dans le cas du règlement SFDR, mises de l'avant par des consortiums sectoriels, comme dans le cas du document [Responsible Investment Fund Identification Framework](#) du Canadian Investment Funds Standards Committee (CIFSC) ou pilotées par des associations sectorielles, comme cela a été le cas du très réussi [programme de certification de produits](#) de la Responsible Investment Association Australasia.

Un consensus mondial se profile quant à la manière dont les organismes de réglementation et le secteur des services financiers peuvent travailler ensemble à la formulation d'une série de principes communs régissant les pratiques liées aux facteurs ESG, les procédures et la divulgation de l'information pour les produits de placement et leurs gestionnaires, comme l'a récemment souligné l'International Organization of Securities Commission (IOSCO) dans le document [Sustainable Finance Task Force \(STF\) Workstream 2 report](#), qui fait état de cinq recommandations générales.

Les organismes canadiens de réglementation de valeurs mobilières ont participé à la formulation des recommandations de l'IOSCO et, au moment de la rédaction de ces lignes, il semble probable que ces recommandations serviront de plan à la réglementation canadienne de même qu'à des normes complémentaires qui seront énoncées par le secteur.

L'approche du Canada tiendra vraisemblablement compte de la structure réglementaire et économique de notre pays, mais les résultats — l'alignement des attentes des investisseurs et le rendement des produits de placement par rapport aux déclarations faites au sujet des facteurs ESG — se devront d'être convaincants. L'objectif ultime de l'Union européenne tout comme du Canada devrait être de canaliser les nouveaux capitaux de manière à obtenir de meilleurs résultats ESG.

Une taxonomie et une réglementation claires sont essentielles, mais il importe aussi que la divulgation de l'information soit améliorée pour que les capitaux soient canalisés de manière productive. Il est heureux que cette pratique bénéficie depuis longtemps de l'appui du prospère secteur des organismes sans but lucratif, pour les bilans carbone (le CDP ou le CDSB et le GIFCC); les pratiques liées aux relations de travail (le [Workforce Disclosure Initiative](#)); et les définitions de la durabilité (le SASB et le GRI). Les paradigmes relatifs aux données ESG et les normes de divulgation en émergence permettront aux investisseurs et aux organismes de réglementation de déterminer avec plus d'exactitude la véracité des déclarations des sociétés, tout comme la Commission européenne l'a fait dans son examen des déclarations relatives aux produits verts.

La prolifération des produits de placement liés aux facteurs ESG et des déclarations qui s'y rapportent est un défi pour le secteur des placements, mais la production de données de meilleure qualité, le renforcement de la divulgation, l'établissement de normes claires relativement aux produits de placement et une surveillance plus rigoureuse des organismes de réglementation permettent d'aplanir les difficultés.

Le risque qui s'est classé au deuxième rang des mentions en importance a été l'absence de critères précis pour les placements dans les fonds ESG ou axés sur le développement durable. Les critères existants ne sont pas clairement définis, ce qui se prête à des interprétations erronées — en particulier de la part des investisseurs du secteur de détail. De nombreux participants ont observé que les facteurs ESG ne se traduisent pas forcément par la sobriété carbone et que ce concept suscite beaucoup de confusion dans le public. Plusieurs participants ont exprimé l'espoir que les récents travaux du CFA Institute portant sur l'établissement de normes de divulgation ESG pour les produits de placement contribuent à dissiper une partie de la confusion pour les investisseurs.

« Il est important d'apporter des correctifs parce que le système financier doit continuer d'inspirer confiance afin que les capitaux soient adéquatement canalisés et d'éviter que les investisseurs soient exploités. Pour ce faire, les clients (qui comprennent, il est important de le préciser, des investisseurs non spécialisés ayant une connaissance minimale des placements et possédant peu de moyens de se renseigner) doivent avoir la capacité de savoir que les produits qu'ils obtiennent sont conformes à leurs objectifs. Il importe cependant que les règles fonctionnent aussi dans la pratique pour les fournisseurs de produits — ils doivent avoir la certitude que la manière dont ils seront jugés ou sanctionnés est crédible. Par conséquent, plusieurs éléments sont nécessaires : Faire en sorte que les règles soient claires, intelligibles, exécutables et impartiales pour le secteur afin que celui-ci dispose d'une base lui permettant de déterminer s'il est en règle ou s'il déroge aux règles; assurer l'étiquetage des produits pour que les clients sachent ce qu'ils achètent; mettre à la disposition des acheteurs aussi bien que des vendeurs une information adaptée à leur situation; enfin, assurer le maintien de l'ordre dans une mesure raisonnable. »

Andy Chisholm, administrateur, RBC, membre du Groupe d'experts sur la finance durable du Canada

« L'une de mes préoccupations concerne la manière dont nous parlons des placements ESG et des actifs sous gestion dans le secteur des fonds d'investissement... les chiffres ne cessent d'augmenter... je ne pense cependant pas qu'il y a toujours un rapport entre le nombre et les retombées sociales ou environnementales sur le terrain. »

Sandra Odendahl, vice-présidente, Développement durable, Banque Scotia



Incertitude liée aux politiques

De nombreux participants ont noté que les politiques doivent être claires pour que les émetteurs et les marchés financiers rendent compte adéquatement de la tarification du carbone. La tarification du carbone est un catalyseur très important de la demande de placements dans les technologies destinées à réduire les émissions de CO₂ et les autres technologies propres. À ce propos, plusieurs participants ont été encouragés par l'annonce du gouvernement fédéral relative à l'augmentation du prix du carbone, qui passera à 170 \$ la tonne d'ici à 2030, et par la décision rendue en mars 2021 par la Cour suprême, selon laquelle le régime de tarification du carbone proposé est constitutionnel. La tarification du carbone n'est toutefois qu'une variable politique parmi d'autres et des directives claires à l'égard de plusieurs autres questions de réglementation doivent être émises pour permettre le débloqué des capitaux privés.

« Si le gouvernement maintient son intention de faire passer le prix du carbone à 170 \$... cela fera bouger le marché... l'effet d'entraînement sur le marché sera réel... l'effet sera généralisé et tous les secteurs d'activité seront touchés... si cela se produit, le financement nécessaire pour les technologies sera aussi accessible. »

Tom Rand, associé directeur, ArcTern Ventures



Assurer une transition « équitable »

De nombreux participants ont observé que la transition vers une économie carboneutre aurait des répercussions différentes dans les différents secteurs et territoires : elle créerait des emplois dans certains d'entre eux et ferait disparaître des emplois ailleurs. Il est essentiel que les travailleurs et les collectivités qui seront touchés par la transition reçoivent de l'aide et aient accès à des possibilités. Le gouvernement fédéral a lancé un processus de consultation au sujet d'une « transition équitable » en juillet 2021. Cette consultation visait à aider les travailleurs et les collectivités à faire la transition vers une économie carboneutre¹¹³. De plus, les changements climatiques en soi ont des répercussions démesurées sur les populations les plus vulnérables et il est important de fournir les outils et l'infrastructure nécessaires pour que tous les Canadiens jouissent des bienfaits d'une économie résiliente et durable.

« Les changements climatiques, tout comme la pandémie, auront des répercussions différentes dans les différents segments de la société... il faudra que la transition rassemble tout le monde... si les changements climatiques créent une nouvelle fracture profonde, nous ne pourrons pas nous rendre là où nous devons aller. »

Tiff Macklem, gouverneur, Banque du Canada,
membre du Groupe d'experts sur la finance durable du Canada



Fuite de capitaux si nous ne redoublons pas d'efforts pour réaliser la transition

Des participants aux entretiens ont souligné l'importance d'avoir conscience que le Canada fait concurrence à de nombreux autres marchés financiers nationaux pour attirer des capitaux et que les projets doivent être attrayants et concurrentiels à l'échelle internationale. Par exemple, plusieurs grands investisseurs institutionnels mondiaux, tels que le New York State Pension Fund et Norges Bank Investment Management, ont commencé à retirer leurs capitaux du Canada en raison des risques climatiques^{114, 115}.

« Il ne s'agit pas juste de savoir ce que nous délaissions dans la transition, mais aussi de savoir comment nous soutiendrons la concurrence pour attirer des capitaux mondiaux et saisir des occasions à l'étranger. »

Monika Freyman, chef de l'Investissement responsable, Mercer Canada



Gérer les risques physiques des changements climatiques — adaptation et résilience

Plusieurs participants aux entretiens ont souligné l'importance de gérer les risques physiques associés aux changements climatiques, auxquels les Canadiens sont, dans de nombreux cas, exposés depuis un certain temps. Cela cadre avec les constatations du « Rapport sur le climat changeant du Canada », rendu public en 2019, dans lequel on peut lire qu'au Canada, le réchauffement en surface est plus de deux fois plus rapide qu'à l'échelle mondiale¹¹⁶. Ainsi, entre le début des années 1980 et 2019, les assureurs canadiens ont dû s'adapter au fait que les demandes d'indemnisation de dommages matériels attribuables aux intempéries s'étaient multipliées par vingt et que les réclamations avaient doublé tous les cinq à dix ans, d'après le rapport « Climate Risks: Implications for the Insurance Industry in Canada¹¹⁷ ». Le Bureau d'assurance du Canada estime que pour chaque dollar d'indemnisation versé pour des maisons et des installations commerciales endommagées par des intempéries, les administrations publiques du Canada paient trois dollars pour remettre en état l'infrastructure publique endommagée par des conditions météorologiques très défavorables¹¹⁸.

En avril 2021, Ressources naturelles Canada a publié un rapport selon lequel les collectivités canadiennes de toutes les tailles subissaient les répercussions infrastructurelles, sanitaires, culturelles et économiques des changements climatiques, qui menacent les écosystèmes canadiens et les services vitaux qu'elles fournissent, notamment l'accès à l'eau potable¹¹⁹. Comme ces répercussions sont appelées à subsister et à s'intensifier au fil du temps, il est nécessaire d'agir pour réduire les émissions de GES et augmenter la résilience aux changements climatiques en s'adaptant en conséquence. Dans le même ordre d'idées, le gouvernement a annoncé dans le budget de 2021 un financement destiné aux investissements dans la résilience et l'adaptation, soit : 1,4 milliard de dollars sur 12 ans pour le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes; 63,8 millions de dollars sur trois ans pour cartographier les zones exposées à des risques d'inondation élevés; 100,6 millions de dollars sur cinq ans pour renforcer la préparation aux incendies de forêt dans les parcs nationaux du Canada et 28,7 millions de dollars sur cinq ans pour intensifier les travaux de cartographie des zones exposées à des incendies de forêt dans le Nord du Canada¹²⁰.

Plusieurs participants ont également fait ressortir une distinction importante entre le risque et l'incertitude dans le contexte des changements climatiques et de la finance, le risque désignant des événements futurs dont la probabilité est mesurable et l'incertitude évoquant la probabilité indéfinie ou non mesurable que des événements futurs surviennent¹²¹. Dans le cas du climat, un effondrement écologique et ses répercussions physiques correspondantes sur le secteur des services financiers sont caractérisés par la non-linéarité, des points de bascule et des boucles de rétroaction dans un environnement complexe, dynamique et interconnecté¹²².

« Sur une année donnée, les changements climatiques ne transforment pas notablement le secteur de l'assurance... malgré l'augmentation des niveaux de risque, les dix dernières années permettent encore de prédire avec justesse le niveau de risque auquel s'attendre l'année suivante... or, la capacité de prédire le niveau de risque dans 20 ans est quasi nulle... mais dans 20 ans, les changements climatiques auront pulvérisé notre modèle d'affaires parce que bon nombre de nos clients ne pourront plus se permettre de s'assurer contre les risques physiques amplifiés par les changements climatiques. »

Rob Wesseling, chef de la direction, Groupe Co-operators



Risque lié à la réassurance pour les entreprises à forte intensité de carbone

Revenons aux commentaires qui précèdent au sujet de la distinction entre le risque et l'incertitude dans le contexte des changements climatiques. Plusieurs participants ont remarqué que les secteurs d'activité à forte intensité de carbone au Canada pourraient à l'avenir être incapables d'obtenir une réassurance en raison de l'augmentation des risques liés au climat et des pressions exercées par les investisseurs.

« Une foule d'institutions financières subissent des pressions pour donner priorité à la durabilité et atteindre des cibles de zéro émission nette... les projets d'exploitation des combustibles fossiles leur causeront des problèmes... nous voyons déjà des entreprises se retirer de grands projets... par exemple, des réassureurs mondiaux en IARD réduisent leur capacité dans certains secteurs d'activité et cela peut avoir une incidence sur la disponibilité et le coût de l'assurance pour les entreprises de ces secteurs. »

Stéphane Tardif, directeur général, Bureau du surintendant des institutions financières

« Le système financier mondialement interconnecté d'aujourd'hui crée des défis et des occasions uniques dans le contexte de la transition énergétique. Comme la politique climatique et l'évaluation des risques évoluent, le Canada doit avoir l'assurance que ses principaux secteurs prennent les mesures nécessaires pour conserver une proposition de valeur concurrentielle et, par ailleurs, un accès abordable ininterrompu au financement, aux investissements et à l'assurance. »

Barb Zvan, présidente et chef de la direction, University Pension Plan Ontario (UPP)
et membre du Groupe d'experts sur la finance durable du Canada

Pièce 1

Participants aux entretiens

Kathy Bardswick, présidente et chef de la direction, Institut climatique du Canada

Dominique Barker, directrice générale et chef, Services consultatifs sur la durabilité, CIBC

Alanna Boyd, vice-présidente principale et première directrice de la durabilité, Financière Sun Life

Margaret Childe, chef de l'intégration des facteurs ESG, Gestion de placements Manuvie

Andy Chisholm, administrateur, RBC, membre du Groupe d'experts sur la finance durable du Canada

Karen Clarke Whistler, directrice, ESG Global Advisors

Jennifer Coulson, vice-présidente, ESG, British Columbia Investment Management Corporation

Milla Craig, fondatrice et présidente, Millani

Jeff Cyr, associé directeur, Raven Indigenous Capital Partners

Lisa DeMarco, associée principale et chef de la direction, Resilient LLP

Corey Diamond, directeur général, Efficience énergétique Canada

Monika Freyman, chef de l'Investissement responsable, Mercer Canada

Martin Grosskopf, v.-p., gestionnaire de portefeuille et directeur, Investissement durable, AGF

Jonathan Hackett, directeur général et chef, Financement durable, BMO

Andrew Hall, directeur, Finance durable, TMX Group

Une grande caisse de retraite canadienne

Tiff Macklem, gouverneur, Banque du Canada, membre du Groupe d'experts sur la finance durable du Canada

Lesley Marks, chef des placements, Placements Mackenzie

Catherine McCall, directrice générale, Coalition canadienne pour une bonne gouvernance

Sandra Odendahl, vice-présidente, Développement durable, Banque Scotia

Lindsay Patrick, directrice générale et chef, Finance durable, RBC

Tom Rand, associé directeur, ArcTern Ventures

Fate Saghir, vice-présidente principale, Investissement durable, Placements Mackenzie

John Stackhouse, premier vice-président, Bureau du chef de la direction, RBC

Pamela Steer, Conseil consultatif, Institut de la finance durable

Stéphane Tardif, directeur général, Bureau du surintendant des institutions financières

Peter Tertzakian, directeur adjoint, ARC Energy Institute

Hillary Thatcher, directrice principale, développement de projets, infrastructures autochtones, Banque de l'infrastructure du Canada

Nicole Vadori, chef de l'Environnement, Banque TD

Rob Wesseling, chef de la direction, Groupe Co-operators

Dan Wicklum, président et chef de la direction, L'Accélérateur de transition

Cynthia Williams, chaire Osler en droit des affaires, Osgoode Hall

Laura Zizzo, cofondatrice et chef de la direction, Manifest Climate

Barb Zvan, chef de la direction, University Pension Plan Ontario (UPP), membre du Groupe d'experts sur la finance durable du Canada

Représentante d'une grande caisse de retraite

Pièce 2

Membres du Conseil consultatif

Margaret Childe, chef de l'intégration des facteurs ESG, Gestion de placements Manuvie

Monika Freyman, chef de l'Investissement responsable, Mercer Canada

Andrew Hall, directeur, Finance durable, Groupe TMX

Dustyn Lanz, chef de la direction, Association pour l'investissement responsable

Catherine McCall, directrice générale, Coalition canadienne pour une bonne gouvernance

Andrea Moffat, vice-présidente, Ivey Foundation

Florian Roulle, directeur principal, Stratégie et partenariats, responsable finance durable, Finance Montréal

Alyson Slater, directrice principale, Finance durable, Global Risk Institute

Pamela Steer, Conseil consultatif, Institut de la finance durable

Hillary Thatcher, directrice principale, développement de projets, infrastructures autochtones, Banque de l'infrastructure du Canada

Michael Thom, directeur général, CFA Societies Canada

Davinder Valeri, directrice, Stratégie, risques et gestion de la performance, CPA Canada

Notes de fin

- 1 Gouvernement du Canada (2019), « Groupe d'experts sur la finance durable », <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/groupe-experts-financement-durable.html>.
- 2 Martin et Riordan (2020), « Plan de mobilisation des capitaux pour une économie canadienne à faibles émissions de carbone », <https://smith.queensu.ca/centres/isf/research/cmp.php>.
- 3 CBC (2020), « Ottawa to hike federal carbon tax to \$170 a tonne by 2030 », <https://www.cbc.ca/news/politics/carbon-tax-hike-new-climate-plan-1.5837709>.
- 4 Gouvernement du Canada (2021), « Qu'est-ce que la Norme sur les combustibles propres? », <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/gestion-pollution/production-energie/reglement-carburants/norme-carburants-propres/apropos.html>.
- 5 Institut climatique du Canada (2021), « Vers un Canada carboneutre », https://climatechoices.ca/https://choixclimatiques.ca/wp-content/uploads/2021/02/FR_Net-Zero-Summary_FINAL.pdf.
- 6 ECCC (2021), « Le gouvernement du Canada annonce la prochaine étape de la création d'un système national de crédits compensatoires pour le carbone pour soutenir davantage la croissance propre », <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/nouvelles/2021/03/le-gouvernement-du-canada-annonce-la-prochaine-etape-de-la-creation-dun-systeme-national-de-credits-compensatoires-pour-le-carbone-pour-soutenir-da.html>.
- 7 Cour suprême du Canada (2021), « Renvois relatifs à la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre », <https://www.scc-csc.ca/case-dossier/cb/2021/38663-38781-39116-eng.aspx>.
- 8 Global News (2021), « Trudeau increases Canada's 2030 emissions target to 40-45% », <https://globalnews.ca/news/7779596/climate-change-emissions-targets-canada-2030-trudeau/>.
- 9 Open Parliament (2021), « Bill C-12 », <https://openparliament.ca/bills/43-2/C-12/>.
- 10 CFA Institute (2021), « Response Form for the Consultation Paper on the development of the CFA Institute ESG Disclosure Standards for Investment Products », <https://www.cfainstitute.org/-/media/documents/code/esg-standards/esg-consultation-paper-comment-cfa-societies-canada.ashx?la=en&hash=F5577762F83D8C8BEEB6F4F5A7DFAB447A4D75E8>.
- 11 Canadian Investment Funds Standards Committee (2020), « CIFSC response to public comments regarding the RI Fund Identification Proposal », <https://www.cifsc.org/cifsc-response-to-public-comments-regarding-the-ri-fund-identification-proposal/>.
- 12 Voir : <https://www.blq.com/en/insights/2021/04/canadian-securities-regulators-conduct-a-green-sweep>.
- 13 Clean Energy Canada (2020), « Fall Economic Statement has dollars for climate action », <https://cleanenergycanada.org/fall-economic-statement-has-dollars-for-climate-action/>.
- 14 Gouvernement du Canada (2021), « Finance durable », <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/programmes/politique-secteur-financier/finance-durable.html>.
- 15 Gouvernement du Canada (2019), « Le portail Donneesclimatiques.ca du Canada », <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/nouvelles/2019/08/le-portail-donneesclimatiquesca-du-canada.html>.
- 16 Institut pour l'intelliProspérité (2020), « Bridging the Transparency Gap in Sustainable Finance », <https://institute.smartprosperity.ca/sites/default/files/SPI-Sustainable-Finance-Report.pdf>.
- 17 GIFCC (2021), « Supporters », <https://www.fsb-tcfd.org/supporters/>.
- 18 Millani, « Cinquième étude de Millani sur la divulgation des données ESG : Une perspective canadienne », septembre 2021, <https://fr.millani.ca/pre-page>.
- 19 Gouvernement du Canada (2021), « Programme de soutien aux grands employeurs : le gouvernement annonce que les demandes peuvent être présentées », <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2020/05/programme-de-soutien-aux-grands-employeurs-le-gouvernement-annonce-que-les-demandes-peuvent-etre-presentees.html>.
- 20 BCI (2020), « Companies and investors must put sustainability and inclusive growth at the centre of economic

- recovery », [https://mma.prnewswire.com/media/1341331/British Columbia Investment Management Corporation BCI CE Os_of.pdf?p=pdf](https://mma.prnewswire.com/media/1341331/British_Columbia_Investment_Management_Corporation_BCI_CE_Os_of.pdf?p=pdf).
- 21 Ontario (2021), « Chapitre 1, Section B : Protéger notre économie : Protéger notre économie », <https://budget.ontario.ca/fr/2021/chapter-1b.html>.
- 22 Gouvernement du Canada (2021), « Budget 2021 », <https://www.budget.gc.ca/2021/home-accueil-fr.html>.
- 23 SEC (2021), « Statement of Support to SEC Climate Change Disclosures Regulation », <https://www.sec.gov/comments/climate-disclosure/cl12-8906827-244153.pdf>.
- 24 CBIA (2021), « Statement on ESG Disclosure and Sustainable Labeled Bonds », <https://bondinvestors.ca/uploaded/web/CBIA/documents/21%2008%2003%20CBIA%20ESG%20Statement.pdf>.
- 25 Sarra et Williams (2019), « Time to Act: Response to Questions Posed by the Expert Panel on Sustainable Finance on Fiduciary Obligation and Effective Climate-Related Financial Disclosures », https://commons.allard.ubc.ca/cgi/viewcontent.cgi?article=1480&context=fac_pubs. Consulté le 3 février 2021.
- 26 Hansell LLP (2020), « Putting Climate Change Risk on the Boardroom Table », <https://www.hanselladvisory.com/content/uploads/Hansell-Climate-Change-Opinion.pdf>. Consulté le 3 février 2021.
- 27 Institut des administrateurs de sociétés (n.d.), « Chapter Zero Canada », <https://www.ias.ca/A-propos/Chapter-Zero-Canada>.
- 28 FEM (2019), « How to Set Up Effective Climate Governance on Corporate Boards: Guiding principles and questions », <https://www.weforum.org/whitepapers/how-to-set-up-effective-climate-governance-on-corporate-boards-guiding-principles-and-questions>.
- 29 Initiative canadienne de droit climatique (2019), « Audit Committees and Effective Climate Governance », <https://law-ccli-2019.sites.olt.ubc.ca/files/2020/12/CCLI-Guide-for-Audit-Committees-on-Effective-Climate-Governance.pdf>.
- 30 Banque Royale du Canada, 2021 : <http://www.rbc.com/nouvelles/news/2020/20201014-gam-investing-report.html>.
- 31 Randy Bauslaugh, McCarthy Tétrault LLP, 2021 : <https://www.mccarthy.ca/en/insights/books-guides/climate-change-legal-implications-canadian-pension-plan-fiduciaries-and-policy-makers>.
- 32 Commonwealth Climate and Law Initiative (2021), « Primer on Climate Change: Directors' Duties and Disclosure Obligations », <https://www.icd.ca/ICD/media/documents/CGI-CCLI-Primer-on-Climate-Change-24-06-2021.pdf>.
- 33 IFD (n.d.), « Canadian Sustainable Finance Network », <https://smith.queensu.ca/centres/isf/research/network.php>.
- 34 Banque du Canada (2019), « La Banque du Canada se joint au Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier », https://www.banqueducanada.ca/2019/03/banque-canada-joint-reseau-banques-centrales/?_ga=2.192425448.310207739.1650402963-784891361.1650243407.
- 35 Bureau du surintendant des institutions financières (janvier 2021), « Incertitude et changements climatiques : Déjouer le risque lié aux changements climatiques par la préparation et la résilience », https://www.osfi-bsif.gc.ca/fra/osfi-bsif/med/Pages/clmt-rsk_nr.aspx
- Banque du Canada (2019), « La Banque du Canada se joint au Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier », https://www.banqueducanada.ca/2019/03/banque-canada-joint-reseau-banques-centrales/?_ga=2.258917514.1444418484.1650243407-784891361.1650243407
- 36 BSIF (2020), « La Banque du Canada et le BSIF lancent un projet pilote sur des scénarios de risques liés aux changements climatiques », <https://www.osfi-bsif.gc.ca/fra/osfi-bsif/med/Pages/20201116-nr.aspx>.
- 37 Groupe CSA (2020), « Définition du financement de la transition au Canada », <https://www.csagroup.org/fr/news/definition-du-financement-de-la-transition-au-canada/>.
- 38 Investment Executive (2020), « Feds plan to issue first green bond next year », <https://www.investmentexecutive.com/news/industry-news/feds-plan-to-issue-first-green-bond-next-year/>.
- 39 Gouvernement du Canada (2021), « Budget 2021 », <https://www.budget.gc.ca/2021/home-accueil-fr.html>.
- 40 Global and Mail (2021), « TMX launches trading venue for ESG debt, letting retail investors buy sustainable bonds », <https://www.theglobeandmail.com/business/article-canada-launches-trading-venue-for-esg-debt-letting-retail-investors/>.

- 41 ICMA (2020), « Green & Social Bond Principles launch new guidelines on climate transition finance », <https://www.icmagroup.org/News/news-in-brief/green-and-social-bond-principles-launch-new-guidelines-on-climate-transition-finance/>.
- 42 ICMA (2020), « Sustainability-Linked Bond Principles », <https://www.icmagroup.org/sustainable-finance/the-principles-guidelines-and-handbooks/sustainability-linked-bond-principles-slbp/>.
- 43 Climate Bonds Initiative (2021), « North America State of the Market 2021 », https://www.climatebonds.net/files/reports/north_america_sotm_final.pdf.
- 44 Ibid.
- 45 AIR Canada, 2020 : <https://www.riacanada.ca/fr/research/rapport-de-tendances-de-ir-canadien-2020/>.
- 46 Banque Royale du Canada Canada, 2021 : <http://www.rbc.com/nouvelles/news/2020/20201014-gam-investing-report.html>.
- 47 Responsible Investor (2021), « Canadian universities have also joined forces to form a shareholder engagement network with SHARE », <https://www.responsible-investor.com/articles/canada-to-launch-national-version-of-ca100-to-steward-country-s-big-emitters>.
- 48 GSIA (2021), « Global Sustainable Investment Review 2020 », <http://www.gsi-alliance.org/wp-content/uploads/2021/08/GSIR-20201.pdf>.
- 49 Canada (2021), « Le gouvernement du Canada investit dans l'électrification des réseaux de transport en commun dans tout le pays », <https://www.canada.ca/fr/bureau-infrastructure/nouvelles/2021/03/le-gouvernement-du-canada-investit-dans-lelectrification-des-reseaux-de-transport-en-commun-dans-tout-le-pays.html>
- 50 Ressources naturelles Canada (2020), « Hydrogen Strategy for Canada », https://www.nrcan.gc.ca/sites/nrcan/files/environment/hydrogen/NRCan_Hydrogen%20Strategy%20for%20Canada%20Dec%2015%202200%20clean_low_accessible.pdf.
- 51 Ressources naturelles Canada (2021), « Protocole d'entente entre le ministère des Ressources naturelles du Canada et le ministère des Affaires économiques et de l'Énergie de la République fédérale d'Allemagne concernant l'établissement d'un partenariat en matière d'énergie », <https://www.nrcan.gc.ca/node/protocole-dentente-entre-le-ministere-des-ressources-naturelles-du-canada-et-le-minis/23424>
- 52 Fuel Cell Works (2021), « Canada's First Hydrogen Hub Launches in the Edmonton Region », <https://fuelcellworks.com/news/canadas-first-hydrogen-hub-launches-in-the-edmonton-region/>.
- 53 CBC (2021), « Canada, Alberta sign deal for \$1.3B hydrogen plant in Edmonton », <https://www.cbc.ca/news/canada/edmonton/cda-alta-hydrogen-1.6059241>.
- 54 Canada (n.d.), « Carrefour de la croissance propre », <https://www.ic.gc.ca/eic/site/099.nsf/fra/accueil>.
- 55 Gouvernement du Canada (2021), « Initiative Accélérateur net zéro », <https://www.ic.gc.ca/eic/site/125.nsf/fra/00039.html>.
- 56 Gouvernement du Canada (2021) « Budget 2021 », <https://www.budget.gc.ca/2021/home-accueil-en.html>.
- 57 Ibid.
- 58 Ibid.
- 59 Gouvernement du Canada (2021) « Le ministre O'Regan lance un appel de propositions dans le cadre du Fonds pour les combustibles propres de 1,5 milliard de dollars en vue de développer le marché des combustibles propres au Canada », <https://www.canada.ca/fr/ressources-naturelles-canada/nouvelles/2021/06/le-ministre-oregan-lance-un-appel-de-propositions-dans-le-cadre-du-fonds-pour-les-combustibles-propres-de-15milliard-de-dollars-en-vue-de-developpe.html>.
- 60 Ressources naturelles Canada (2021), « Le Canada lance un appel pour des études sur les technologies de captage du carbone », <https://www.canada.ca/fr/ressources-naturelles-canada/nouvelles/2021/08/le-canada-lance-un-appel-pour-des-etudes-sur-les-technologies-de-captage-du-carbone.html>.
- 61 Financial Post (2021), « Canadian cleantech's 335% surge in financing sets up record year », <https://financialpost.com/commodities/energy/renewables/canadian-cleantechs-335-surge-in-financing-sets-up-record-year>.
- 62 Gouvernement du Canada (2020), « Le ministre O'Regan lance un fonds de 750 millions de dollars pour aider les

- sociétés pétrolières et gazières à réduire les émissions de méthane », <https://www.canada.ca/fr/ressources-naturelles-canada/nouvelles/2020/10/le-ministre-oregan-lance-un-fonds-de-750millions-de-dollars-pour-aider-les-societes-petrolieres-et-gazieres-a-reduire-les-emissions-de-methane.html/>.
- 63 Canada (2020), « Le premier ministre annonce de nouvelles mesures pour protéger les emplois canadiens », <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2020/04/17/premier-ministre-annonce-de-nouvelles-mesures-protéger-les-emplois>.
- 64 Gouvernement du Canada (2020), « Le gouvernement du Canada collabore avec les provinces pour réduire les émissions de méthane provenant des activités pétrolières et gazières », <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/nouvelles/2020/11/le-gouvernement-du-canada-collabore-avec-les-provinces-pour-reduire-les-emissions-de-methane-provenant-des-activites-petrolieres-et-gazieres.html>.
- 65 Données internes de l'IFD utilisées pour évaluer le rendement actuel des sociétés canadiennes en matière d'émissions de GES, de divulgations et d'établissement de cibles
- 66 ECCC (2019), « La ministre McKenna annonce des consultations sur l'élimination des subventions non fiscales inefficaces aux combustibles fossiles », <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/nouvelles/2019/03/la-ministre-mckenna-annonce-des-consultations-sur-l'elimination-des-subventions-non-fiscales-inefficaces-aux-combustibles-fossiles.html>.
- 67 IISD (2020), « Canada's Federal Fossil Fuel Subsidies in 2020 », <https://www.iisd.org/publications/canadas-federal-fossil-fuel-subsidies-2020>.
- 68 IISD (2021), « Federal Fossil Fuel Subsidies in Canada », <https://www.iisd.org/system/files/2021-02/fossil-fuel-subsidies-canada-covid-19.pdf>.
- 69 CPA Canada (2021), « Rapport de consultation sur la transition du secteur énergétique canadien vers la carboneutralité », <https://www.cpacanada.ca/fr/ressources-en-comptabilite-et-en-affaires/domaines-connexes/durabilite/publications/carboneutralite-du-secteur-energetique>.
- 70 Alberta Carbon Trunk Line, <https://actl.ca/>.
- 71 Ibid.
- 72 Source : <https://www.globenewswire.com/news-release/2021/06/17/2248857/0/en/Pembina-and-TC-Energy-Partner-to-Create-World-Scale-Carbon-Transportation-and-Sequestration-Solution-The-Alberta-Carbon-Grid.html>.
- 73 MEG Energy Corp (2021) « Canada's largest oil sands producers announce unprecedented alliance to achieve net-zero greenhouse gas emissions », <https://www.newswire.ca/news-releases/canada-s-largest-oil-sands-producers-announce-unprecedented-alliance-to-achieve-net-zero-greenhouse-gas-emissions-866303015.html>.
- 74 Groupe de travail pour une reprise économique résiliente (2020), « Bridge to the Future: Final Report from the Task Force for a Resilient Recovery », https://www.recoverytaskforce.ca/wp-content/uploads/2020/09/TFRR-Final-Report_EN.pdf.
- 75 Banque de l'infrastructure du Canada (n.d.), « Document d'information sur le Plan de croissance de la Banque de l'infrastructure du Canada », <https://drdrc6dlee0yd.cloudfront.net/files/Investment/FR/2020-09-30-Final-CIB-Backgrounder-FR.pdf>.
- 76 Canada Infrastructure Building (2021), « CIB Building Retrofits Initiative », <https://cib-bic.ca/wp-content/uploads/2021/03/Retrofit-Program-Summary.pdf>.
- 77 Efficacité énergétique Canada (2020), « Strengthening Canada's Building Code Process to Achieve Net-Zero Emissions », <https://www.energycanada.org/wp-content/uploads/2020/10/Strengthening-Canadas-Building-Code-Process-to-Achieve-Net-Zero-Emissions.pdf>.
- 78 Gouvernement du Canada (2021), « Stratégie pour un gouvernement vert : Une directive du gouvernement du Canada Une directive du gouvernement du Canada », <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/innovation/ecologiser-gouvernement/strategie.html#toc3-2>.
- 79 Gouvernement du Canada (2021), « Budget 2021 », <https://www.budget.gc.ca/2021/home-accueil-fr.html>.
- 80 Indigenous Clean Energy (2021), « Energy Foundations », <https://icenet.work/attachment?file=grecQf4HdFgB4OHm6gR5yQ%3D%3D>.
- 81 City of Toronto (2021), « City Council approves bold strategy to reduce emissions from existing buildings to net-zero by 2050, updates Toronto Green Standard », <https://www.toronto.ca/news/city-council-approves-bold-strategy-to->

- [reduce-emissions-from-existing-buildings-to-net-zero-by-2050-updates-toronto-green-standard/](#).
- 82 Infrastructure Canada (2021), « Le gouvernement du Canada investit dans l'électrification des réseaux de transport en commun dans tout le pays », <https://www.canada.ca/fr/bureau-infrastructure/nouvelles/2021/03/le-gouvernement-du-canada-investit-dans-lelectrification-des-reseaux-de-transport-en-commun-dans-tout-le-pays.html>.
- 83 Banque de l'infrastructure du Canada (2021), « Infrastructures autochtones », <https://cib-bic.ca/fr/secteurs/infrastructures-autochtones/>.
- 84 Gouvernement du Canada (2021), « Efforts continus pour obtenir le train à grande fréquence dans le corridor Toronto-Québec », <https://www.canada.ca/fr/transports-canada/nouvelles/2021/07/efforts-continus-pour-obtenir-le-train-a-grande-frequence-dans-le-corridor-toronto-quebec.html>.
- 85 Infrastructure Canada (2021), « Le gouvernement du Canada publie des recommandations pour aller de l'avant avec la première Évaluation nationale des infrastructures du Canada », <https://www.canada.ca/fr/bureau-infrastructure/nouvelles/2021/07/le-gouvernement-du-canada-publie-des-recommandations-pour-aller-de-lavant-avec-la-premiere-evaluation-nationale-des-infrastructures-du-canada.htm>.
- 86 L'Accélérateur de transition (2020), « Report: Northeast USA-Canada Decarbonization », https://transitionaccelerator.ca/northeast_decarbonization/.
- 87 Banque de l'infrastructure du Canada (2021), « La BIC et des partenaires du secteur privé investiront 1,7 milliard de dollars dans le raccordement électrique sous le lac Érié », <https://cib-bic.ca/fr/medias/articles/la-bic-et-des-partenaires-du-secteur-prive-investiront-1-7-milliard-de-dollars-dans-le-raccordement-electrique-sous-le-lac-erie/dans-le-raccordement-electrique-sous-le-lac-erie/>.
- 88 Ressources naturelles Canada (2021), « Programme des réseaux intelligents », <https://www.rncan.gc.ca/changements-climatiques/programmes-dinfrastructures-vertes/programme-reseaux-intelligents/19794>.
- 89 Ressources naturelles Canada (2021), « Le Canada investit plus de 960 millions de dollars dans des projets d'énergie renouvelable et de modernisation du réseau électrique », <https://www.canada.ca/fr/ressources-naturelles-canada/nouvelles/2021/06/le-canada-investit-plus-de-960millions-de-dollars-dans-des-projets-denergie-renouvelable-et-de-modernisation-du-reseau-electrique.html>.
- 90 L'Accélérateur de transition (2021), « Canada Grid », https://static1.squarespace.com/static/60d4ba208516dd4a250ae3d2/t/60edf038895aae42f65c3368/1626206265214/NewsRelease_CanadaGridLaunch_FinalEN.pdf.
- 91 Open Parliament (2021), « Bill C-12 », <https://openparliament.ca/bills/43-2/C-12/>.
- 92 CBC (2021), « Supreme Court rules Ottawa's carbon tax is constitutional », <https://www.cbc.ca/news/politics/supreme-court-federal-carbon-tax-constitutional-case-1.5962687>.
- 93 BIC (2021), « Summary of Approved Investments », <https://cib-bic.ca/en/projects/>.
- 94 Forum économique mondial : <https://www.weforum.org/reports/the-global-risks-report-2020>.
- 95 Taskforce on Nature-related Financial Disclosures : <https://tnfd.info/>.
- 96 BSIF (2020), « La Banque du Canada et le BSIF lancent un projet pilote sur des scénarios de risques liés aux changements climatiques », https://www.banqueducanada.ca/2020/11/banque-canada-bsif-lancent-projet-pilote-scenarios-risques-changements-climatiques/?_ga=2.195371246.310207739.1650402963-784891361.1650243407x. Consulté le 3 février 2021.
- 97 Gouvernement du Canada (2021) « Groupe consultatif pour la carboneutralité », <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/carboneutralite-2050/groupe-consultatif.html>
- 98 Open Parliament (2021), « Bill C-12 », <https://openparliament.ca/bills/43-2/C-12/>.
- 99 BCI (2020), « Companies and investors must put sustainability and inclusive growth at the centre of economic recovery », https://mma.prnewswire.com/media/1341331/British_Columbia_Investment_Management_Corporation_CI_EOs_of.pdf?p=pdf.
- 100 Millani, « Cinquième étude de Millani sur la divulgation des données ESG : Une perspective canadienne », septembre 2021, <https://www.millani.ca/pre-page>.

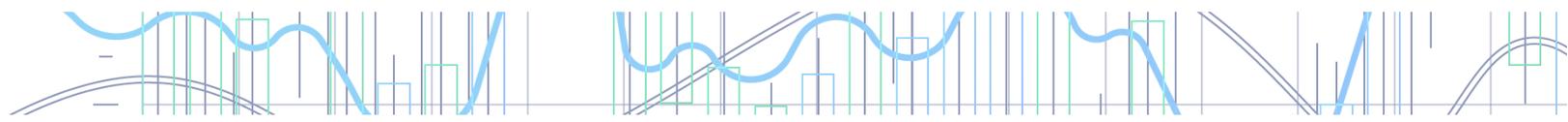
- 101 GIFCC (2021), « Supporters », <https://www.fsb-tcf.org/supporters/>.
- 102 Reuters (2021), « G7 backs making climate risk disclosure mandatory », <https://www.reuters.com/business/environment/g7-backs-making-climate-risk-disclosure-mandatory-2021-06-05/>.
- 103 Australian Institute of Company Directors (2021), « UK and NZ lead way on mandatory climate risk disclosures », <https://aicd.companydirectors.com.au/membership/membership-update/uk-and-nz-lead-way-on-mandatory-climate-risk-disclosures>.
- 104 AIE (2021), « Net-zero by 2050 », https://iea.blob.core.windows.net/assets/beceb956-0dcf-4d73-89fe-1310e3046d68/NetZeroBy2050-ARoadmapfortheGlobalEnergySector_CORR.pdf.
- 105 Gouvernement du Canada (2021), « Les entreprises et la réconciliation », <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1524506030545/1557513309443>.
- 106 Open Parliament (2021), « Bill C-15 », <https://openparliament.ca/bills/43-2/C-15/>.
- 107 Osler (2020), « Le gouvernement fédéral annonce la stratégie du Canada pour l'hydrogène », <https://www.osler.com/fr/ressources/reglements/2020/le-gouvernement-federal-annonce-la-strategie-du-canada-pour-l-hydrogene>.
- 108 ECCC (2021), « Government of Canada announces next step in creation of domestic carbon offset to further support clean growth », <https://www.newswire.ca/news-releases/government-of-canada-announces-next-step-in-creation-of-domestic-carbon-offset-to-further-support-clean-growth-869857103.html>.
- 109 Nature United, <https://www.natureunited.ca/what-we-do/our-priorities/innovating-for-climate-change/natural-climate-solutions/>.
- ECCC (2021), « Government of Canada announces next step in creation of domestic carbon offset to further support clean growth », <https://www.newswire.ca/news-releases/government-of-canada-announces-next-step-in-creation-of-domestic-carbon-offset-to-further-support-clean-growth-869857103.html>.
- 110 Banque mondiale (2020), « Mineral Production to Soar as Demand for Clean Energy Increases », <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2020/05/11/mineral-production-to-soar-as-demand-for-clean-energy-increases>.
- 111 Cleary et Hakes (2021), « Assessing Current Canadian Corporate Performance on GHG Emissions, Disclosures and Target Setting », <https://smith.queensu.ca/centres/isf/pdfs/ISF-TSXEmittersReport.pdf>.
- 112 Banque du Canada (2021), « Revue du système financier - 2021 », <https://www.banqueducanada.ca/2021/05/revue-du-systeme-financier-2021/#%3A%7E%3Atext%3DSystem%20Review%E2%80%94942021-%2CA%20stable%20and%20efficient%20financier%20system%20is%20essential%20for%20sustaining%20evolved%20over%20the%20past%20year>.
- 113 Source : <https://www.rncanengagenrcan.ca/fr/collections/transition-equitable>.
- 114 The Energy Mix (2021), « New York State Pension Fund Divests from Seven Tar Sands/Oil Sands Producers », <https://www.theenergymix.com/2021/04/14/new-york-state-pension-fund-divests-from-seven-tar-sands-oil-sands-producers/>.
- 115 Financial Post (2020), « Why Norway fund's divestment from the oilsands could trigger a bigger fund exodus », <https://financialpost.com/commodities/energy/why-the-worlds-largest-sovereign-wealth-funds-divestment-from-the-oilsands-could-trigger-a-bigger-fund-exodus>.
- 116 Ressources naturelles Canada (2019), « Le Canada dans un climat en changement », <https://www.rncan.gc.ca/changements-climatiques/le-canada-dans-un-climat-en-changement-faire-progresser-nos-connaissances-pour-aqir/19919>.
- 117 Insurance Institute (2020), « Extreme weather will impact every area of insurance: New Climate Risks Report explores risks and solutions », <https://www.insuranceinstitute.ca/en/resources/insights-research/Climate-risks-report>.
- 118 Bureau d'assurance du Canada (2019), « Severe Weather Causes \$1.9 Billion in Insured Damage in 2018 », [http://www.ibc.ca/on/resources/media-centre/media-releases/severe-weather-causes-190-million-in-insured-damage-in-2018#:~:text=Insurance%20Bureau%20of%20Canada%20\(IBC,infrastructure%20damaged%20by%20severe%20weather](http://www.ibc.ca/on/resources/media-centre/media-releases/severe-weather-causes-190-million-in-insured-damage-in-2018#:~:text=Insurance%20Bureau%20of%20Canada%20(IBC,infrastructure%20damaged%20by%20severe%20weather).

119 Ressources naturelles Canada (2021), « Le Canada publie un rapport sur les enjeux nationaux qui porte sur l'adaptation aux changements climatiques », <https://www.canada.ca/en/natural-resources-canada/news/2021/06/canada-releases-national-issues-report-on-climate-change-adaptation.html>.

120 Ibid.

121 Knight (2000), « Risk, Uncertainty, and Profit », <https://www.econlib.org/library/Knight/knRUP.html>.

122 Barnes (2019), « Climate 'Risk' vs 'Uncertainty' in Financial Policymaking », <https://positivemoney.org/2019/10/climate-risk-vs-uncertainty-in-financial-policymaking/>.



isfcanada.org

